

SAMnet

Progiciel de feuilles de soins électroniques

MANUEL D'UTILISATION

Tables des matières

Préalable

Dans la plupart des cas, le logiciel est livré « prêt à l'emploi »[1]. Il n'est donc pas nécessaire de connaître les paramétrages à réaliser.

Note : les manipulations et les termes nécessaires à l'utilisation du poste de travail (déplacement de la souris, clic, double-clic, ouvrir/fermer une fenêtre, lancer un programme, ouvrir/fermer des menus, utilisation du clavier…) **sont considérées comme acquises par l'utilisateur**.

Pré-requis matériel et logiciel

Le logiciel SAMnet est prévu pour fonctionner selon la configuration suivante :

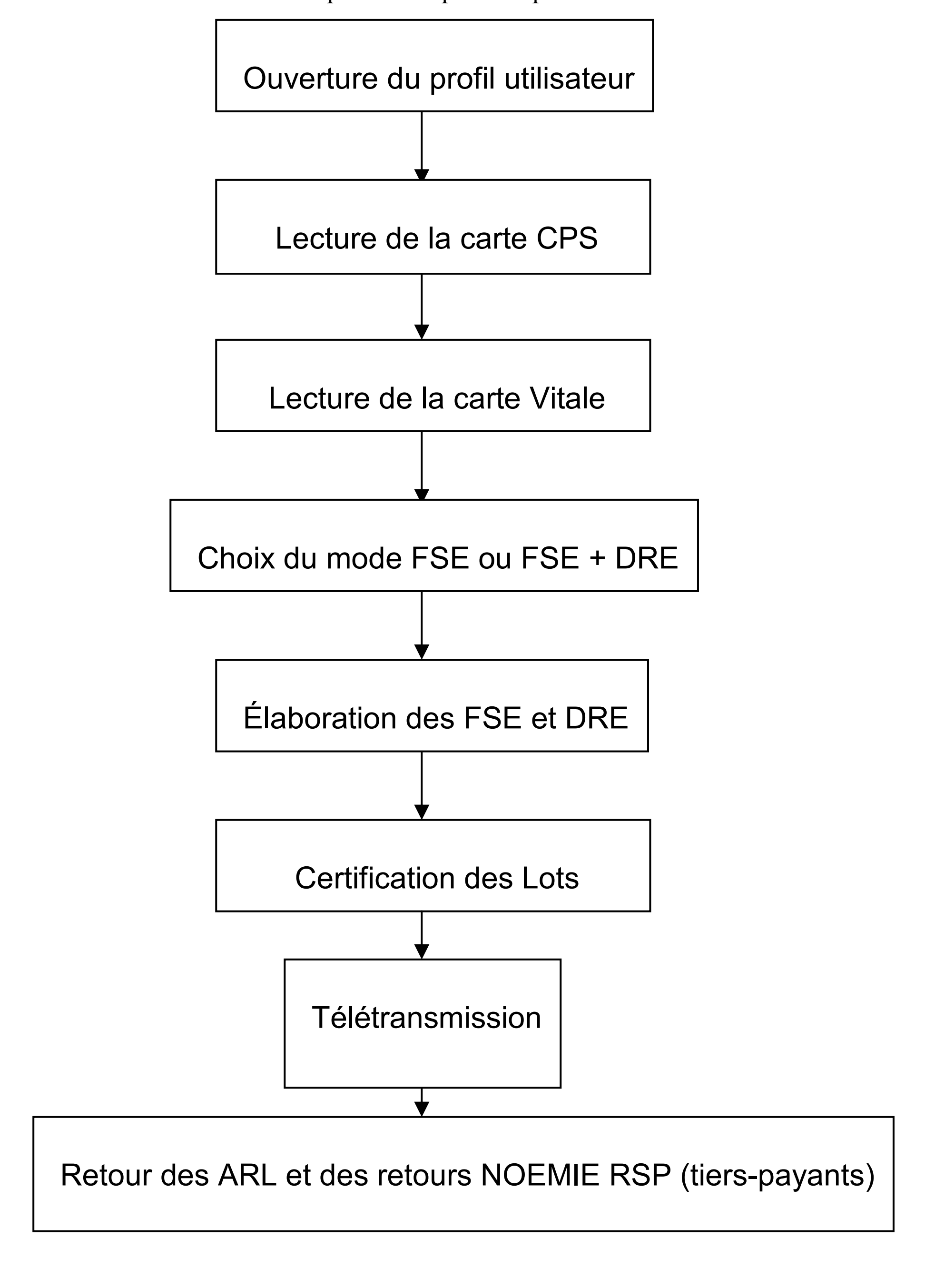
Systèmes d'exploitations compatibles	Windows 2000 ®, Windows XP® (version PRO recommandée)
Processeur	350 Mhz minimum, 800 Mhz ou plus recommandé
Mémoire	128 Mo minimum, 256 Mo ou plus recommandé
Résolution écran	1024*768 minimum
Port série disponible	Si absence de port série, utiliser un adaptateur USB-série pour brancher le lecteur de cartes. Par défaut lors de l'installation, on considère que le lecteur est connecté au port série n°1 (COM1)
Lecteur de carte Vitale	Homologué « Cahier des Charges 1.40 » par le GIE Sesam Vitale. Les lecteurs de cartes homologués « 1.31 » peuvent aussi fonctionner mais ne permettent de remonter toutes les informations des nouvelles cartes vitale
Messagerie Electronique	Un fournisseur d'accès à internet correspondant à l'homologation de SAMnet : o Cégétel RSS o Wanadoo Santé.

Pour l'installation du logiciel
- un lecteur de CD ou DVD
- 100 Mo d'espace disque disponible minimum

[1] On considère ici que tous les éléments périphériques sont installés et vérifiés (carte CPS valide, lecteur de cartes, fournisseur de messagerie FSE)

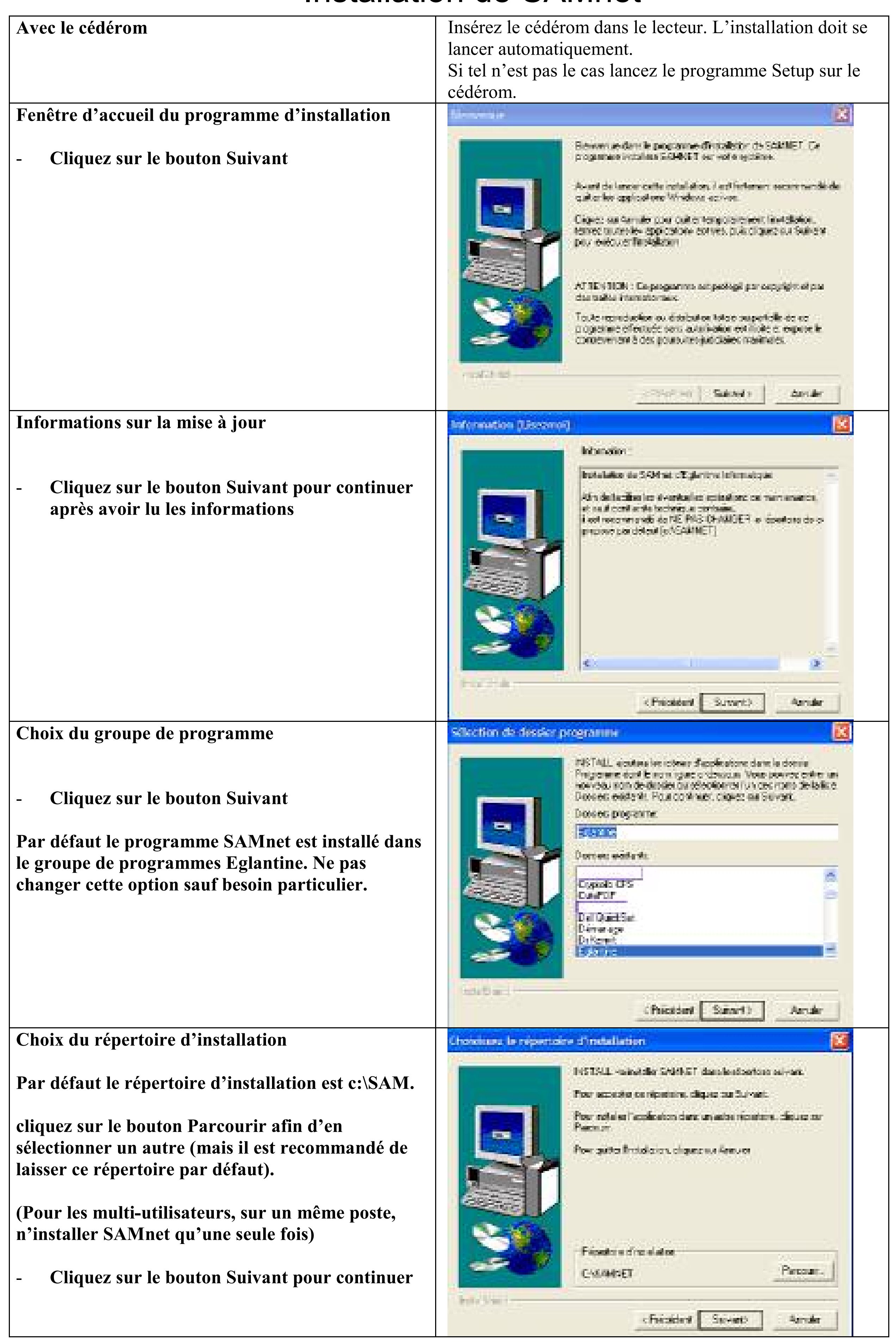
Présentation générale

L'établissement et le suivi d'une FSE avec SAMnet peut être représenté par le schéma suivant[2]



[2] NOEMIE : **N**orme **O**uverte d'**E**change entre la **M**aladie et les **I**ntervenants **E**xtérieurs

Installation de SAMnet

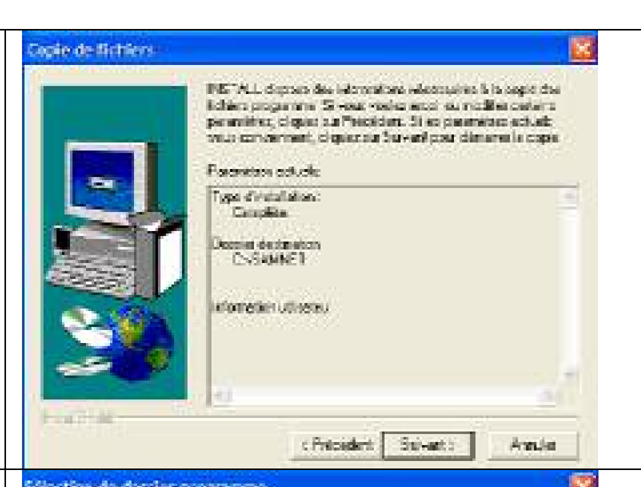


Avec le cédérom	Insérez le cédérom dans le lecteur. L'installation doit se lancer automatiquement. Si tel n'est pas le cas lancez le programme Setup sur le cédérom.
Fenêtre d'accueil du programme d'installation - **Cliquez sur le bouton Suivant**	
Informations sur la mise à jour - **Cliquez sur le bouton Suivant pour continuer après avoir lu les informations**	
Choix du groupe de programme - **Cliquez sur le bouton Suivant** **Par défaut le programme SAMnet est installé dans le groupe de programmes Eglantine. Ne pas changer cette option sauf besoin particulier.**	
Choix du répertoire d'installation **Par défaut le répertoire d'installation est c:\SAM.** **cliquez sur le bouton Parcourir afin d'en sélectionner un autre (mais il est recommandé de laisser ce répertoire par défaut).** **(Pour les multi-utilisateurs, sur un même poste, n'installer SAMnet qu'une seule fois)** - **Cliquez sur le bouton Suivant pour continuer**	

Démarrage de la copie

Le programme d'installation récapitule les options d'installation notamment le répertoire de d'installation (appelé ici dossier de destination)

- **Cliquez sur Suivant pour démarrer la copie**

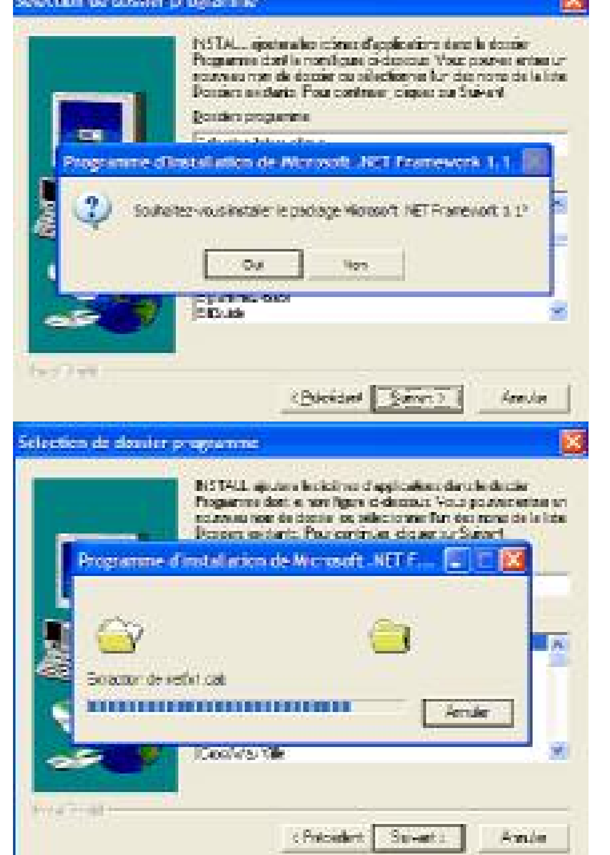


Installation du framework Microsoft.net

SAMnet est développé avec la technologie .net de Microsoft. Le framework .net doit donc être installé sur le poste de travail.

- **Cliquez sur le bouton « Oui »**

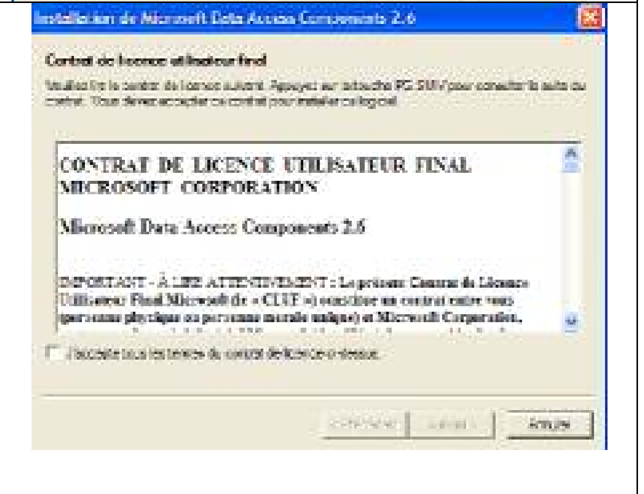
Si vous avez déjà installé ce framework pour d'autres applications, vous pouvez répondre « non ».

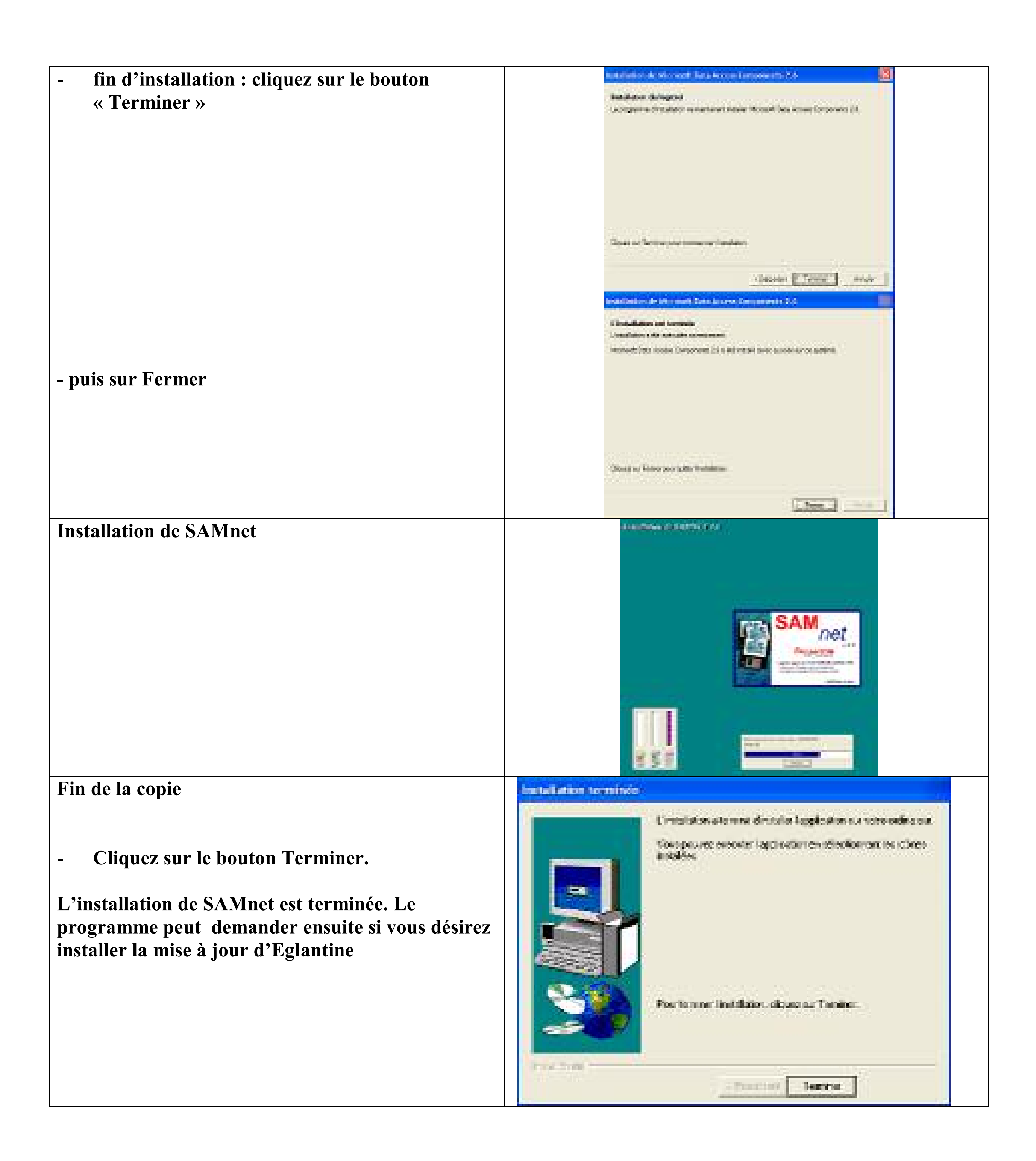


Installation du Microsoft Data Access Components

Si vous êtes certain d'avoir déjà installé ce composant pour d'autres applications, vous pouvez répondre «annuler ».

- **Cocher la case « J'accepte tous les termes du contrat de licence »**
- **Puis sur le bouton « suivant »**





- **fin d'installation : cliquez sur le bouton « Terminer »** **- puis sur Fermer**	
Installation de SAMnet	
Fin de la copie - **Cliquez sur le bouton Terminer.** **L'installation de SAMnet est terminée. Le programme peut demander ensuite si vous désirez installer la mise à jour d'Eglantine**	

Lancement du programme

Lancez le programme SAMnet à l'aide de l'icône créée sur le Bureau de Windows lors de  l'installation.

Première ouverture, activation d'un profil utilisateur et saisie de la licence

Avant de pouvoir réaliser des FSE, chaque utilisateur devra créer un profil. Dans les configurations mutil-utilisateurs, il faudra ensuite choisir le profil de travail avant d'ouvrir une session. Dans une configuration mono-utilisateur, le profil du PS sera proposé par défaut.

Chaque profil peut-être protégé par un code d'accès (différent de celui de la carte CPS).

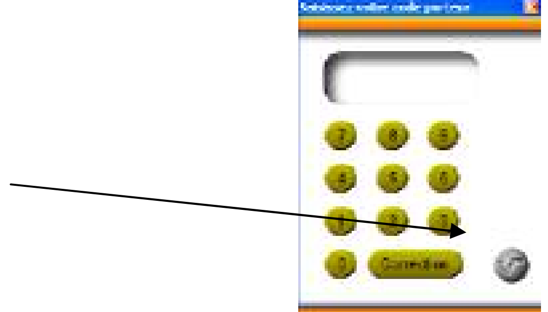
Création d'un profil

- insérez la carte CPS dans le lecteur
- cliquez sur le bouton Ajouter un profil



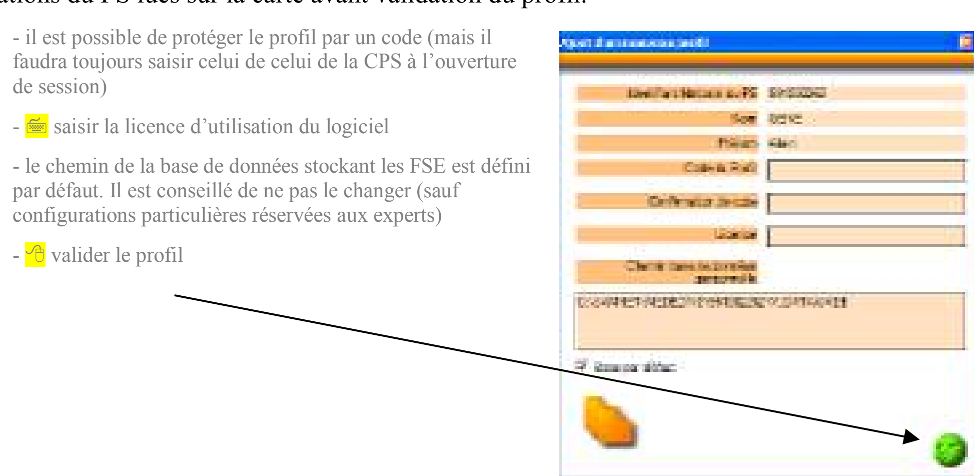
Le programme va lire les informations sur la carte pour créer le profil.

- Saisir le code porteur à 4 chiffres
- Cliquer sur le bouton de Validation



Le programme affiche les informations du PS lues sur la carte avant validation du profil.

- il est possible de protéger le profil par un code (mais il faudra toujours saisir celui de celui de la CPS à l'ouverture de session)
- saisir la licence d'utilisation du logiciel
- le chemin de la base de données stockant les FSE est défini par défaut. Il est conseillé de ne pas le changer (sauf configurations particulières réservées aux experts)
- valider le profil



Sélection d'un profil



- ouvrir la liste des profils enregistrés
- sélectionner le profil souhaité

Dans le cas d'une utilisation en monoposte, le profil du PS sera présélectionné automatiquement à l'ouverture du programme.

Ouverture du profil

- Après sélection du profil
- Saisir éventuellement le code d'accès
- Puis cliquer sur le bouton de validation



Par défaut l'ouverture d'un profil entraîne automatiquement l'ouverture d'une session.

Ouverture d'une session PS

Si la session n'a pas été ouverte automatiquement lors de la validation du profil, cliquer sur le bouton « Lire CPS et ouvrir session»



Le programme vous demande de saisir votre code porteur à 4 chiffres.

Lors de la saisie de ce code c'est le caractère '*' qui apparaît, ceci pour éviter les regards indiscrets.





Une fois le code saisi, cliquez sur le bouton [Valider]. La session est ouverte.

Si vous avez plusieurs situations d'exercice, choisissez celle correspondant à votre exercice le plus fréquent.

A l'ouverture de la session CPS, la fenêtre « lecture de la configuration des services Sesam Vitale » s'affiche. (Cette fenêtre doit être afficher obligatoirement à l'ouverture d'une session)



Cliquer sur le bouton Quitter

Lecture carte Vitale

La saisie de la FSE suivante correspond à une consultation simple, c'est à dire le cas le plus courant. On considère donc dans cet exemple que le médecin ne change aucun des paramètres lus sur la carte Vitale (comme le justificatif d'exonération), et que la date de facturation (par défaut date du jour) est identique à la date de l'acte.

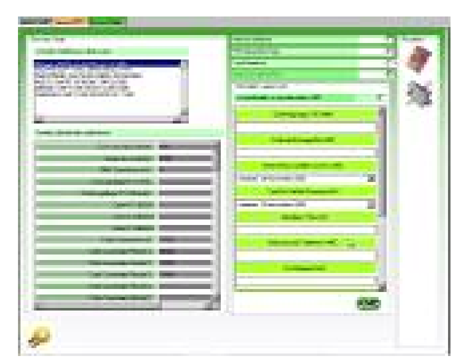
Lecture de la carte Vitale et création FSE



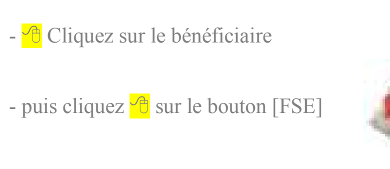
- Insérez la carte Vitale du patient

- Cliquez sur le bouton [Lire carte vitale et ouvrir session]

Le programme lit les informations de la carte Vitale et présente une fenêtre où vous allez choisir le bénéficiaire (s'il y en a plusieurs) et le type d'Assurance. Par défaut le type d'assurance est « Maladie » (cas le plus fréquent)



- Cliquez sur le bénéficiaire



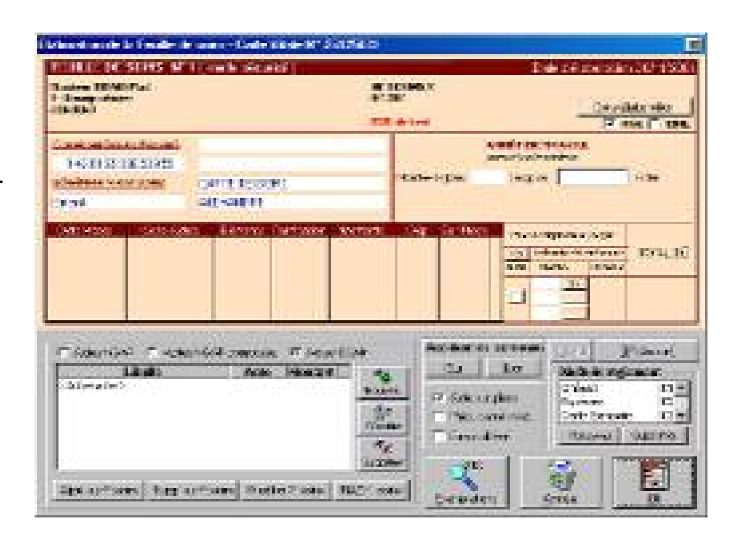
- puis cliquez sur le bouton [FSE]

Création des feuilles de soins

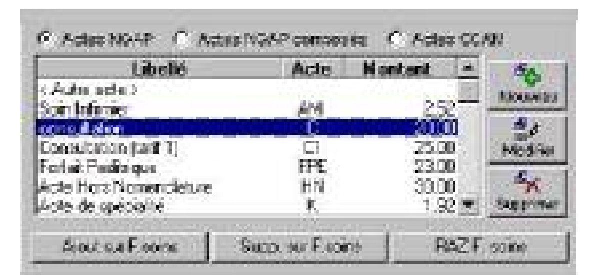
FSE de consultation simple (Acte NGAP)

Saisie des actes

La feuille de saisie des actes apparaît avec les éléments concernant le patient.



- Cocher « actes NGAP »
- sélectionner l'acte désiré. Par exemple l'acte Consultation pour exemple.

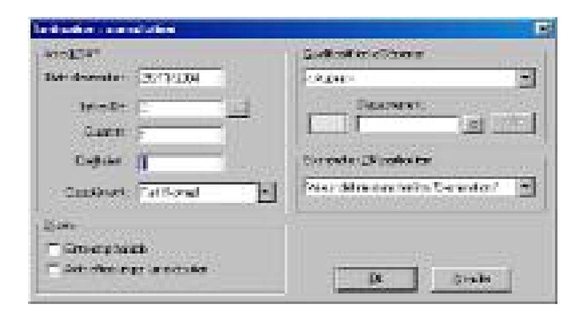


- Cliquer sur le bouton Ajout sur F. soins

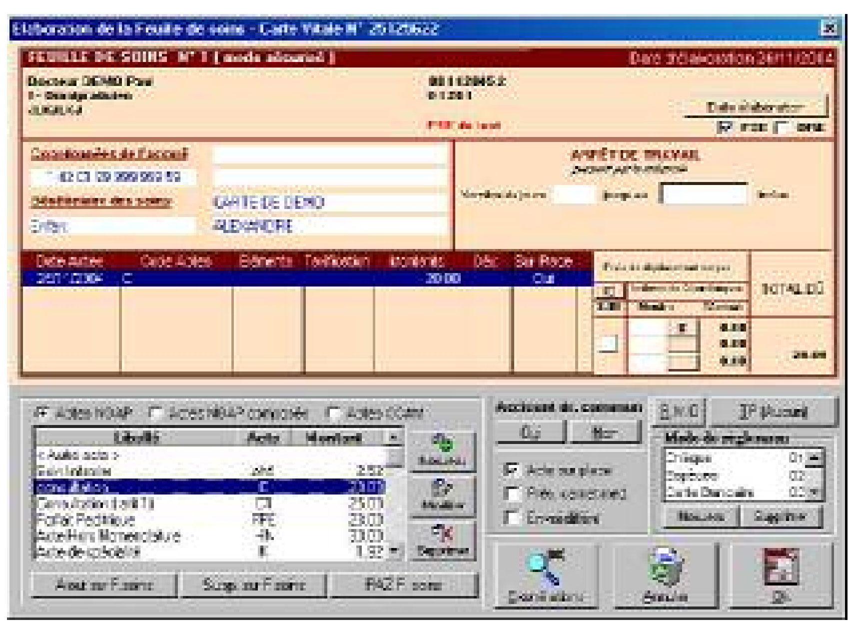
Une fenêtre « tarification » s'affiche où il est possible de modifier les paramètres définis par défaut (quantité, coefficient, qaulificatif…)

- Cliquer sur OK

Plus rapide : un double-clic sur l'acte C dans la liste l'ajoute automatiquement à la feuille en prenant les valeurs par défaut.



L'acte C s'est bien inséré dans la FSE.



Note : Il est toujours possible de supprimer tous les actes de la feuille de soins en utilisant le bouton **«RAZ F. soins»**. Pour ne supprimer qu'une ligne il suffit de la sélectionner et de cliquer sur le bouton **«Supp sur F. soins**

Afin de pouvoir valider la FSE, certains renseignements sont obligatoires :

- Accident de droits communs : cocher OUI ou NON
- Mode de règlement : Chèque, Espèces,…..



Cliquez sur le bouton [OK] pour créer la FSE



Une fenêtre récapitulation s'affiche avec le montant total, les montant AMO et AMC, le montant assuré et le numéro de FSE.



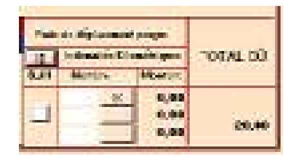
Cliquez sur 

Une quittance s'affiche et disparaît à l'affichage

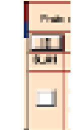
Vous êtes prêt à accueillir un nouveau patient pour une nouvelle FSE.

Création d'une FSE de consultation simple avec déplacement

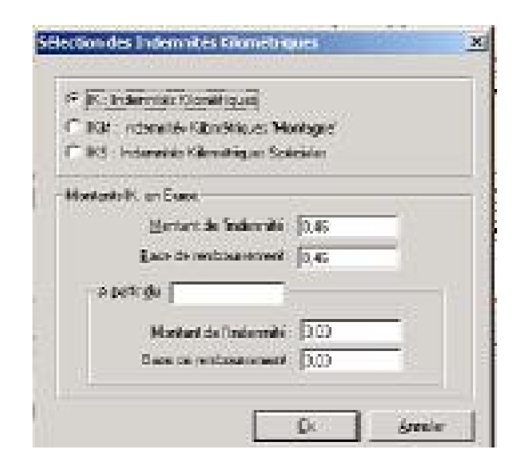
Cliquez sur les cases correspondant aux indemnités **ID** ou **IK**

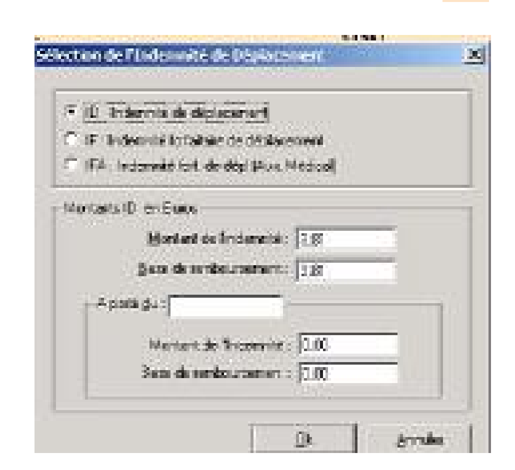


Pour paramétrer le type d'indemnités de déplacement ou modifier son montant, cliquez sur le bouton qui ouvre cette fenêtre



Idem pour les indemnités kilométriques (spécifiez le nombre de kilomètres correspondants).



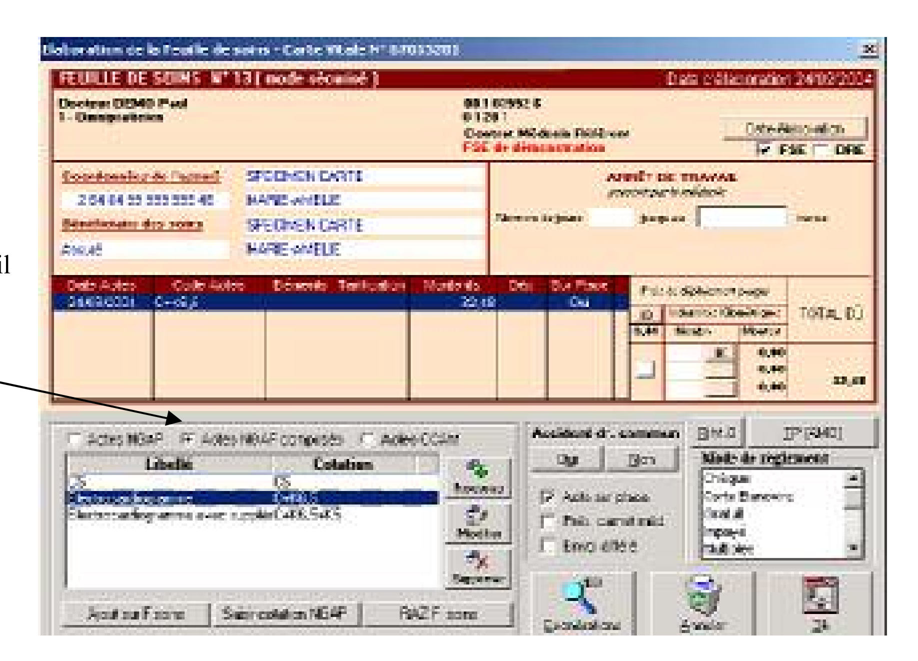


Création d'une FSE de consultation simple avec des actes composés

Un acte composé est une formule qui permet de mémoriser une cotation avec plusieurs actes, comme par exemple un (Cs+k6.5), ce qui évite au médecin de saisir chaque acte séparément dans la FSE.

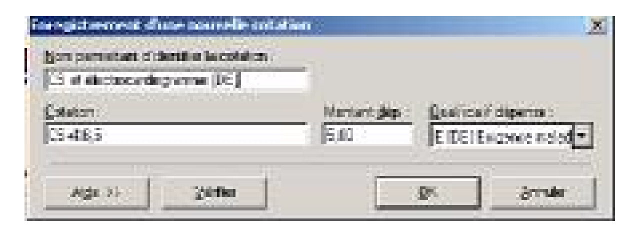
Pour utiliser un acte composé déjà créé il suffit de cocher « Actes NGAP composés » dans l'écran d'édition des feuilles de soins

Puis de sélectionner et valider cet acte.



Pour créer un acte composé, depuis la FSE il suffit de cliquer sur le bouton nouveau

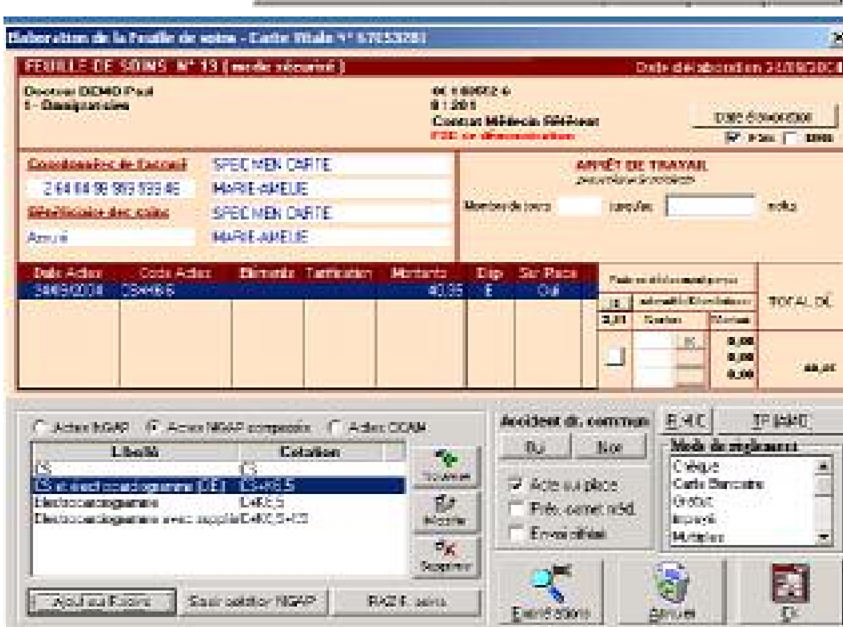
Cette fenêtre permet de saisir un libellé et son contenu ainsi que le montant du dépassement éventuel.



Il est possible de vérifier et de valider.



Le nouvel acte est alors ajouté à la liste et son intégration à la feuille de soins reprend les caractéristiques définies



Création d'une FSE avec la CCAM

Après Lecture de la carte Vitale et la sélection du patient, cliquer sur le bouton FSE pour créer une nouvelle FSE.



- se positionner sur option Actes CCAM

Sélection directe.

Il s'agit ici d'exploiter simplement le thésaurus déjà constitué au cours des facturations précédentes.

- Soit en sélectionnant l'acte et en double cliquant : intégration directe sans modification de tarif.

- Soit en passant par « Ajout sur F. soins » ce qui ouvre l'écran de tarification et permet toute modification souhaitée sur l'acte en cours de saisie. Ces modifications ne seront pas enregistrées pour un acte futur de même nature



Usage de la fenêtre « Tarification » :

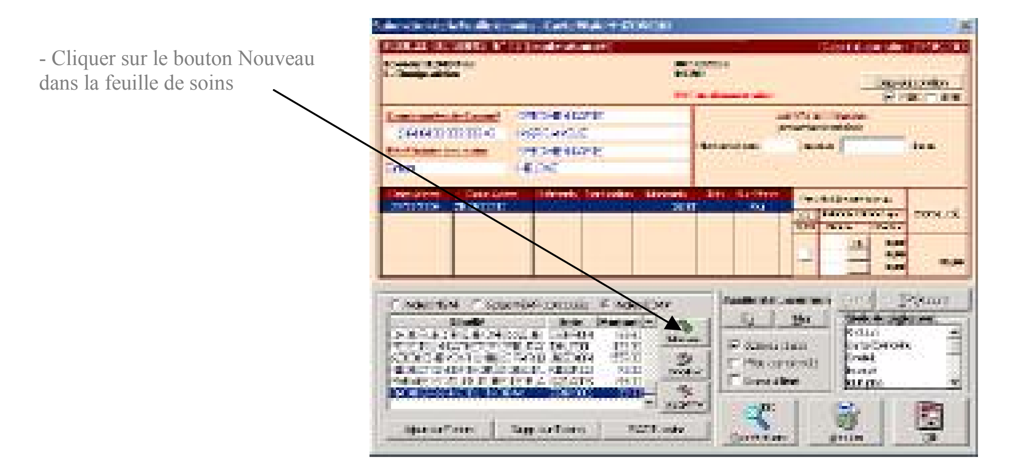
Cet écran permet de facturer au plus près des conditions particulières dans lesquelles c'est déroulé l'acte en tenant compte de la situation du patient (couverture sociale).
Le montant initial (prix unitaire de référence) de l'acte n'est pas modifiable.

Code de l'acte.	Ce code est défini dans la CCAM, dont la structure est décrite par ailleurs. Cette classification sera théoriquement opposable en fin d'année 2004. Elle implique un lien unique Code - Acte - Tarif.

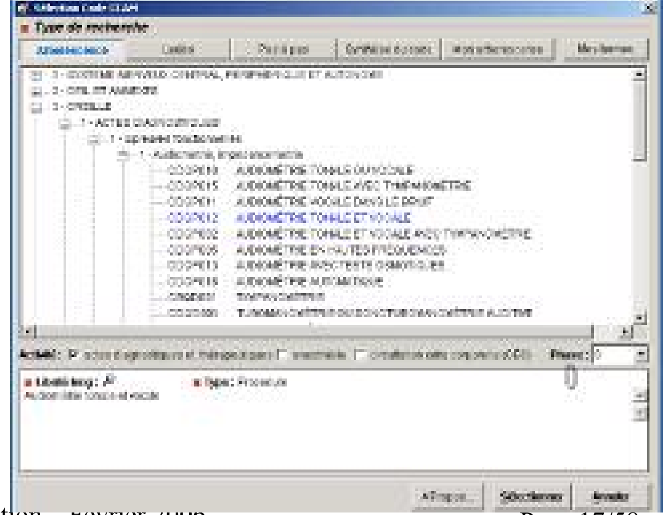
Activité et Phase	Ces codes documentent le code principal. **Activité** : Ici 1 par défaut, ce qui signifie que le praticien est seul acteur. Ce code est modifiable en 2 et 3 (en fonction du code principal) mais aussi 4 (anesthésie) ou 5 (cas de la CEC). Note : il s'agit, ici, d'anesthésie générale. Ce code n'est pas utilisable pour une anesthésie locale. **Phase** : Ici 0 ce qui signifie que l'acte se déroule en un seul temps. Dans le cas où l'acte est en fait un protocole le chiffre varie en fonction des étapes réalisées.
Extension documentaire et regroupement	L'extension documentaire est utilisée pour préciser une localisation ou un détail de technique. Ce code est défini par les sociétés savantes et est spécifique d'un acte ou d'une activité. Par exemple pour activité = 4 (anesthésie) il permet de décrire le type d'anesthésie pratiquée. Le code regroupement n'est utilisé que pour les organismes complémentaires et les « interlocuteurs des AMO » non destinataires des codes détaillés. Il est fourni par défaut et est modifiable le cas échéant par usage de la liste fournie.
Modificateurs	Ces termes sont spécifiques à la CCAM. Il s'agit de prendre en compte les circonstances de déroulement de l'acte : U = Urgence N = Nuit F = Férié De ses caractéristiques : B = Acte bilatéral par le même accès D = Acte bilatéral avec accès différent R = Radiothérapie Mais aussi des caractéristiques du patient : ASA = degré de gravité apprécié par l'anesthésiste E = Enfant H = Handicap O = Obésité La liste des modificateurs n'est pas limitative mais l'on ne peut pas en associer plus de 2. Tous ne sont pas associables entre eux et les règles d'association sont gérées par le logiciel. **Chaque modificateur est en fait un coefficient qui modifie le prix de l'acte.**
Qualificatif de la dépense	Cette fonction permet de prendre en compte la volonté du praticien d'influencer la tarification et de la documenter pour les services de remboursement AMO et AMC.
Dépassement	Inscrire le montant désiré. L'usage du symbole permet de choisir entre fixer le montant du DE seul ou fixer le montant total de l'acte DE inclus
Exonération particulière	Par défaut les exonérations sont traitées pour l'ensemble de la feuille de soins, cette fonction permet de documenter l'acte lui-même dans les deux circonstances décrites

Divers (Entente préalable)	L’entente préalable, le cas échéant doit être renseignée dans la fenêtre suivante :
Divers (exécutant)	Dans le cas d’un acte effectué par un exécutant, renseigner la fenêtre suivante :

Sélection par recherche dans la CCAM.



La recherche est possible de 4 façons différentes, ce qui permet de constituer deux types de thésaurus personnalisés.



Recherche dans l’arborescence.

La recherche s’ouvre par défaut sur l’arborescence qu’il suffit de déplier pour trouver l’item recherché.

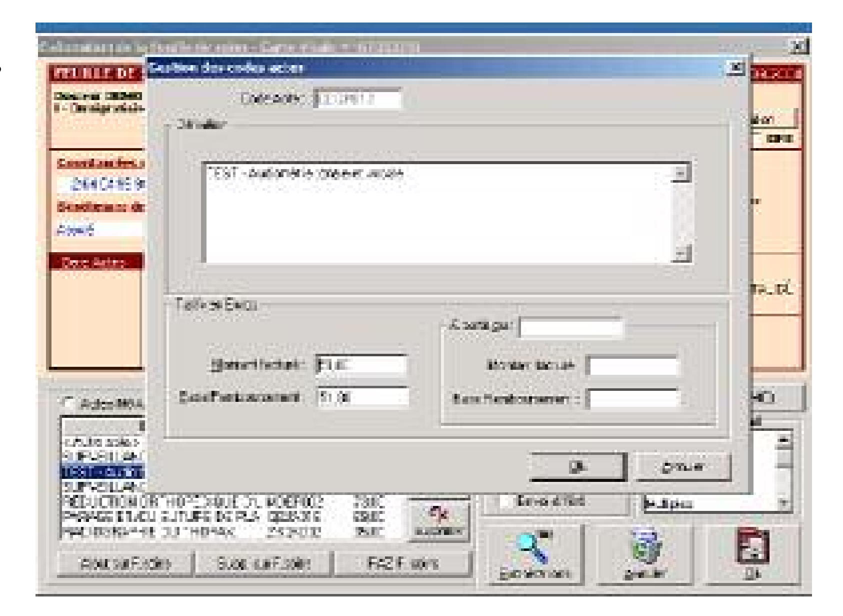
Les libellés de couleur bleue appartiennent au périmètre Sesam-Vitale (ou SRT)

Le terme saisi est intégré, par un simple clic, au thésaurus des termes utilisés et une demande validation apparaît

Il est alors possible de modifier le montant facturé et de donner de nouvelles valeurs à l'acte qui ne seront valides qu'à partir d'une date que l'on peut indiquer. Il est impossible de modifier la valeur « base de remboursement » en cours.

Après validation des modifications éventuelles, l'acte est définitivement ajouté.

Il suffit de le valider par double click ou par « ajout sur F soins » pour que l'acte choisi soit présent sur la feuille de soins en cours d'édition.



Recherche lexicale

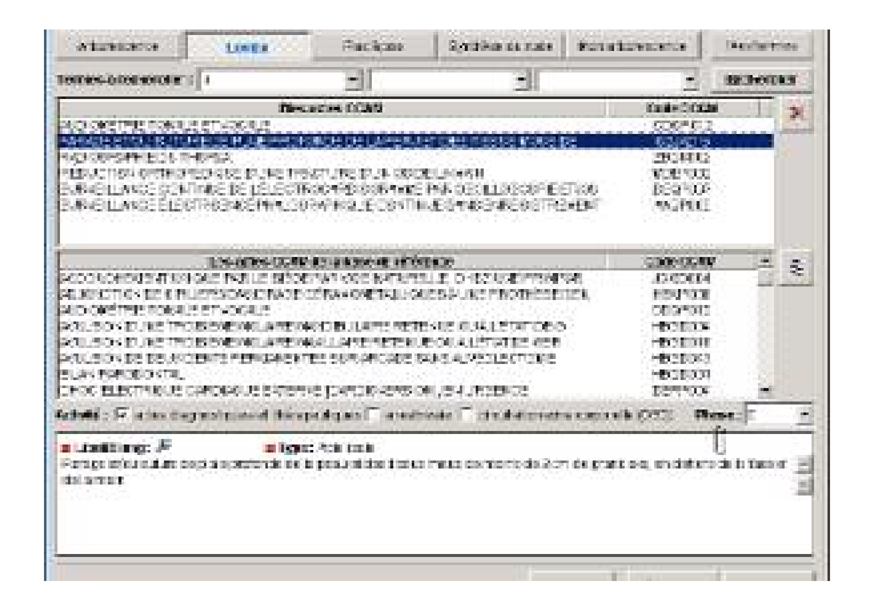
La recherche par « Lexico » est le deuxième mode d'exploration de la CCAM proposé.

Il suffit de taper 1 lettre et de valider « rechercher » pour que tous les libellés la contenant soient affichés.

Le libellé long de l'acte, et son type, sont affichés dans la fenêtre du bas quel que soit le terme affiché.

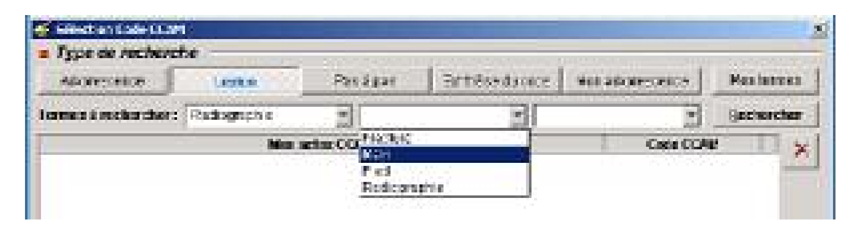
Il est possible d'affiner cette recherche en se servant des 2 autres boîtes de dialogue présentes.

Il suffit alors de sélectionner le terme choisi pour l'intégrer au thésaurus des FSE après validation (écran gestion des codes actes).



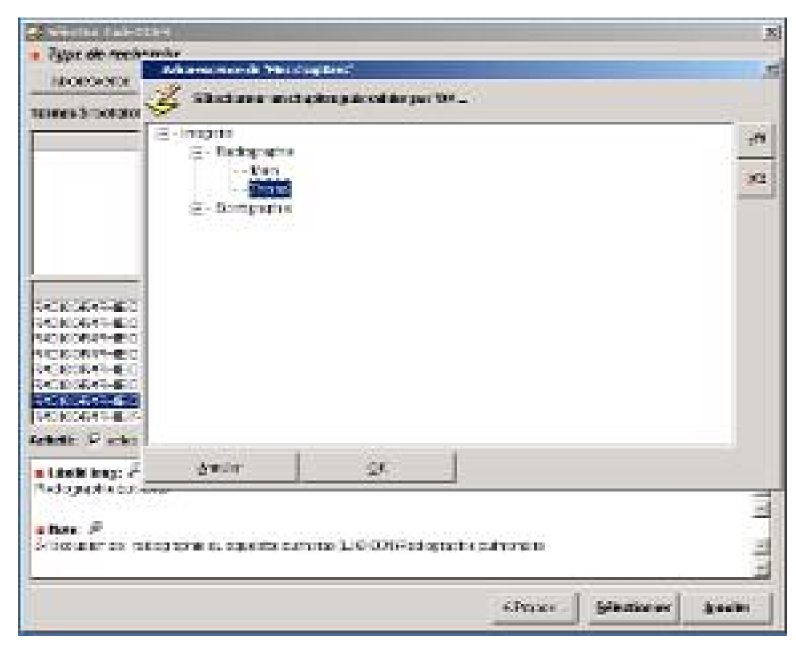
A noter :
La recherche se fait uniquement sur les actes facturables (périmètre Sesam Vitale ou SRT).
L'activité « Actes diagnostiques et thérapeutiques » est cochée par défaut et n'est pas modifiable.

La recherche peut être affinée par utilisation du dictionnaire « Mes termes » :



Il est aussi possible d'enrichir le thésaurus « Mes actes CCAM » en utilisant l'arborescence est alors proposée : sélectionner le niveau voulu et valider.

A noter : l'arborescence n'apparaît pas dans la liste constituée

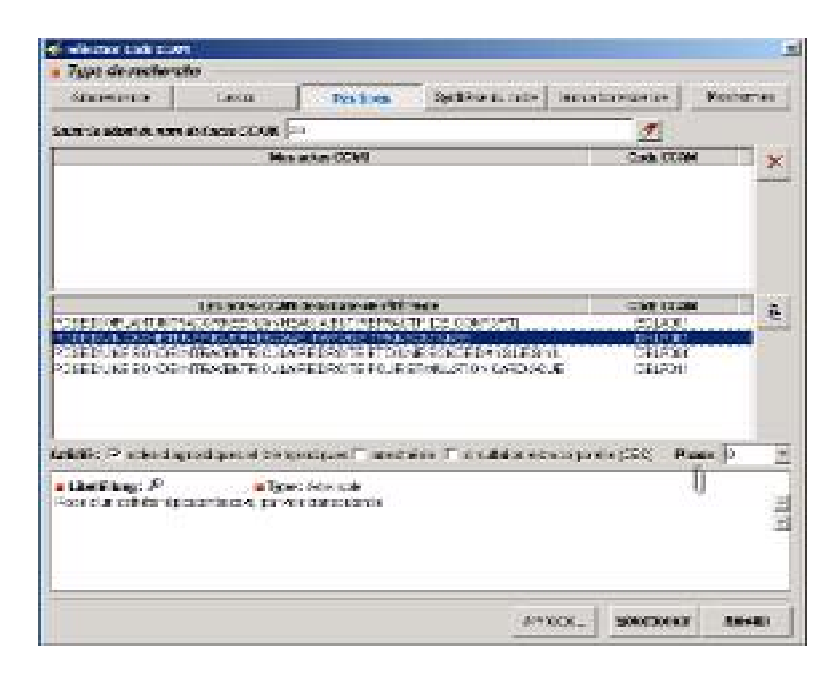


Recherche Pas à pas

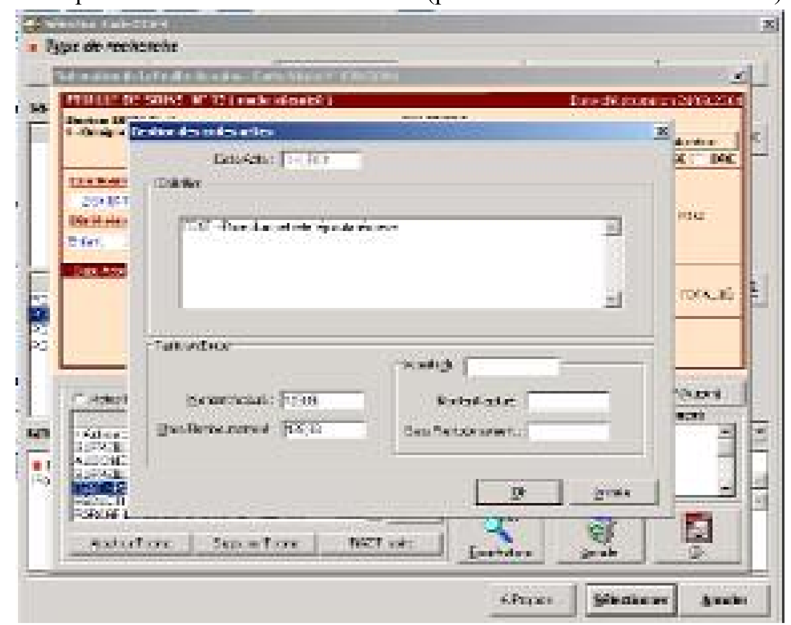
Il s'agit du troisième mode de recherche proposé.
En saisissant les premières lettres du premier mot du libellé recherché l'ensemble des items correspondants est affiché.

La sélection de l'item l'intègre dans le thésaurus de la FSE et l'écran de validation est proposé.

Il est aussi possible de l'intégrer au thésaurus « Mes actes » en utilisant

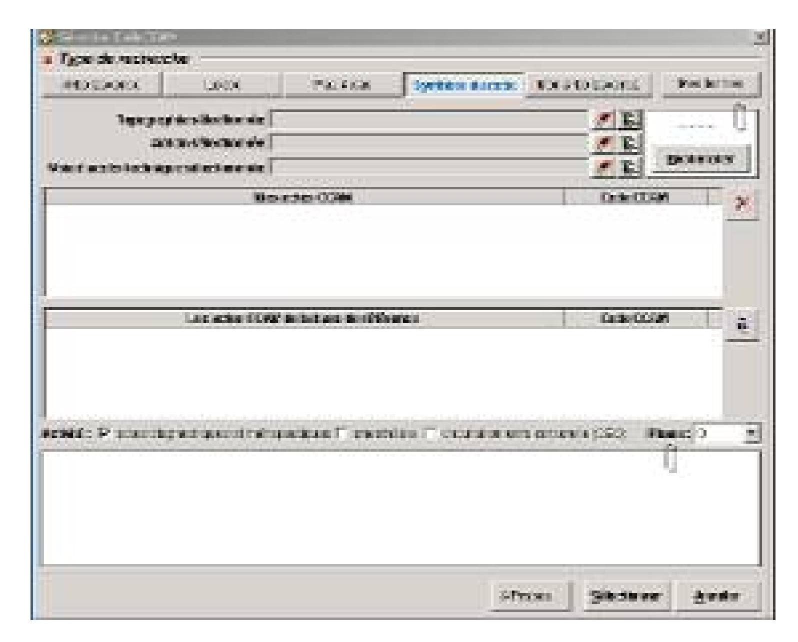


A noter : comme précédemment la recherche se fait uniquement sur les actes facturables (périmètre Sesam Vitale ou SRT).

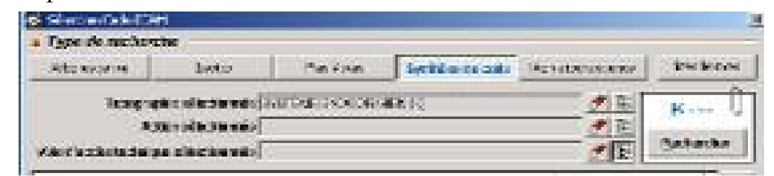


Recherche sur le code.

C'est le quatrième mode de recherche proposé.



Il est nécessaire de sélectionner un chapitre dans un ou plusieurs des axes de la CCAM.

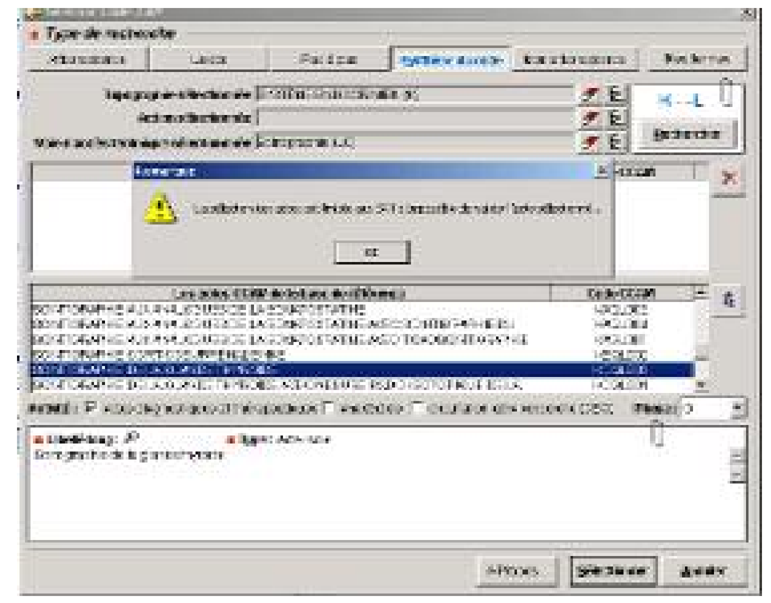


Après sélection de l'axe topographique « Système endocrinien », comme témoigne le K déjà présent dans la fenêtre recherche par code, la recherche d'un axe « voie d'accès » va être lancée pour préciser le terme recherché (scintigraphie thyroïdienne).

Une fois la recherche lancée il reste à sélectionner le terme choisi.

En double cliquant on intègre directement l'acte dans la liste FSE.
Il est aussi possible de l'intégrer à l'arborescence personnelle.

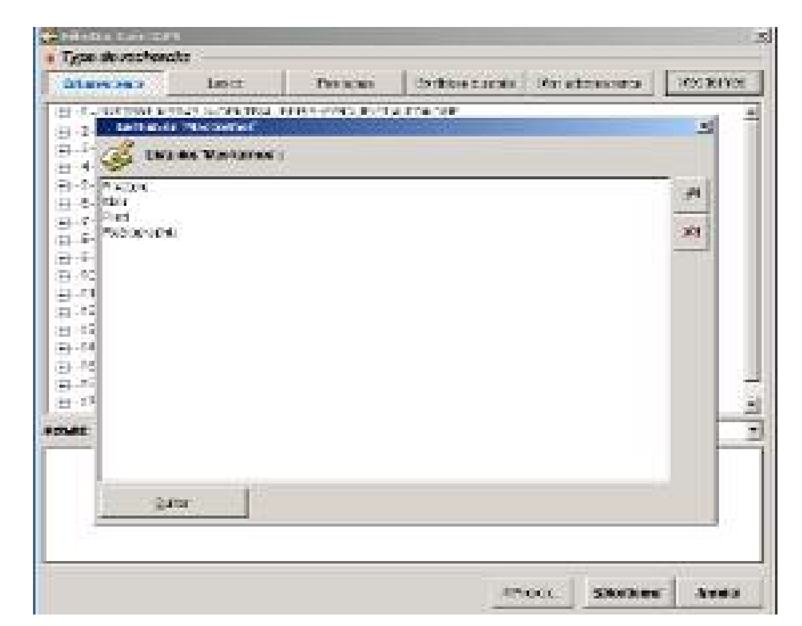
Attention : la CCAM entière est proposée, et l'acte sélectionné peut ne pas être sélectionnable pour une facturation.



Thesaurus « Mes termes ».

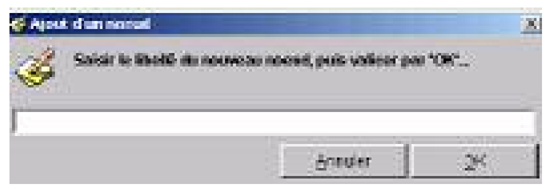
Cette fonctionnalité permet d'enrichir un dictionnaire personnel des mots les plus souvent utilisés pour une recherche. Cette liste peut être enrichie à tous moments.

Ils sont classés par ordre alphabétique.
La recherche les prend en compte qu'ils soient en majuscules ou minuscules.



Thesaurus « Mon arborescence ».

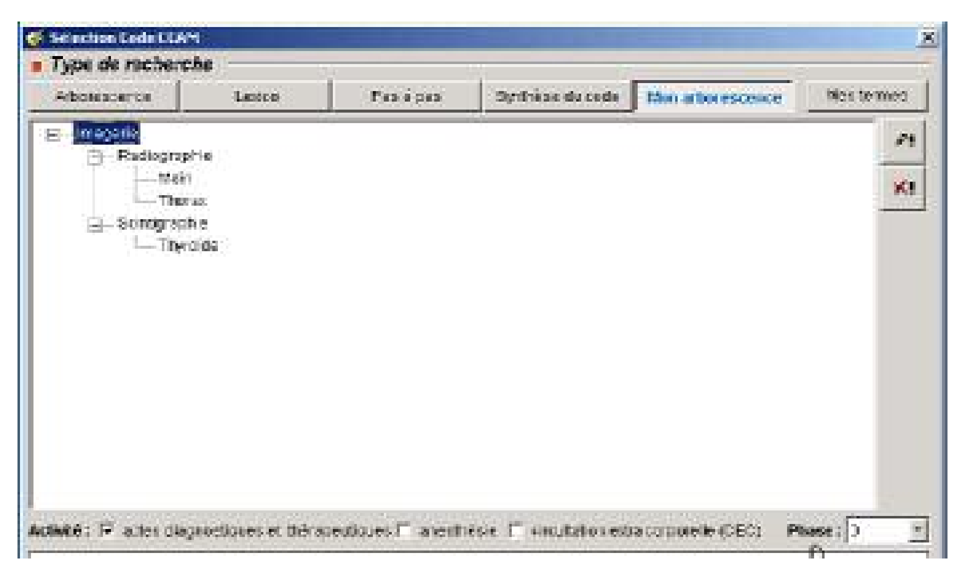
Cette fonction permet d'organiser les items sélectionnés.



En activant le bouton la fenêtre s'ouvre et il suffit de saisir les termes désirés.

Pour changer de niveau il faut sélectionner l'item qui sera l'origine du sous répertoire.

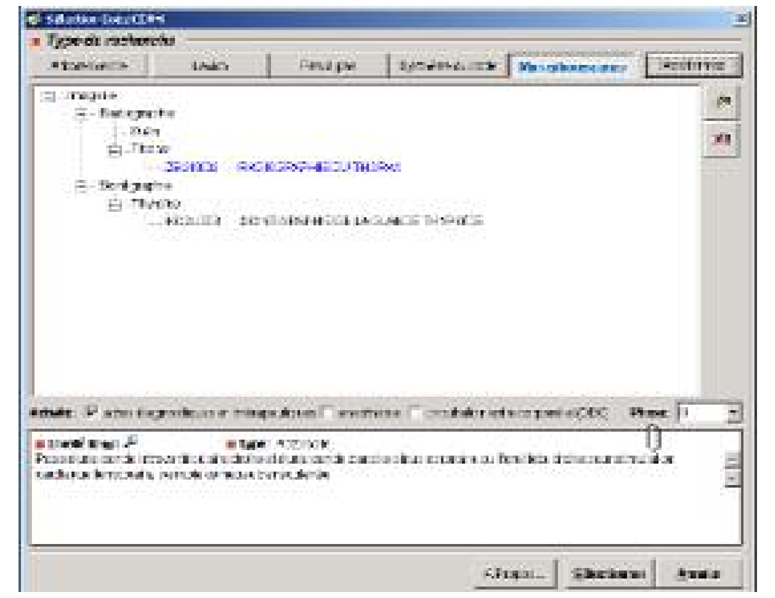
Pour supprimer un terme il suffit de le sélectionner et d'activer le bouton de suppression



Cette arborescence va structurer le thésaurus « mes actes », et permettra une recherche rapide dans la liste des termes préférés telle qu'organisée par le médecin.

Il suffit d'ouvrir l'arborescence et de sélectionner l'acte voulu pour l'intégrer à la Feuille de soins en cours.

A noter : tous les actes du thésaurus « Mes actes » sont présentés et seuls ceux de couleur bleue sont intégrables.



Actes CCAM associés

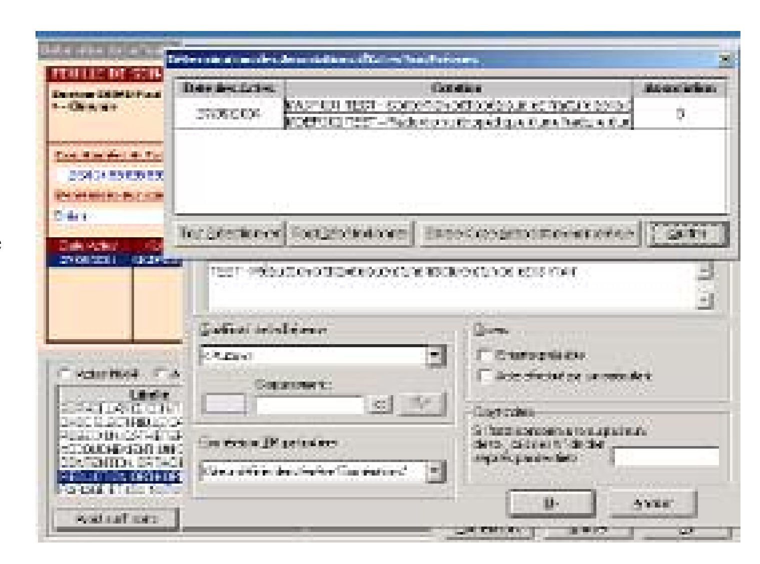
La CCAM a été conçue pour qu'à un acte corresponde un code et un montant, cependant il est possible d'associer des actes dans certains cas.

Acte complémentaire

Il s'agit d'associer des actes qui par construction sont complémentaires Par exemple Néphrectomie totale élargie à la loge rénale par laparotomie et Curage lymphonodal lombo-aortique par laparotomie

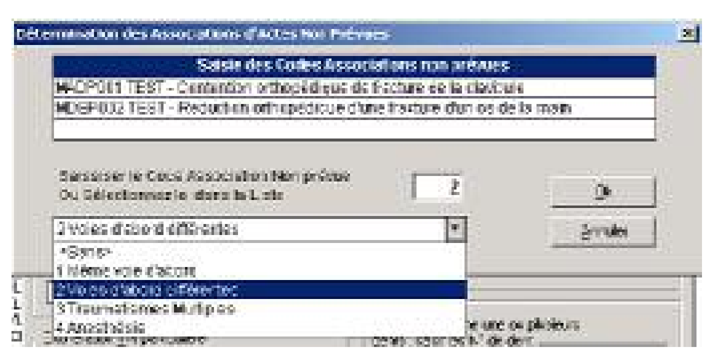
Actes associables

Il s'agit ici d'associer deux actes par exemple deux contentions de fractures : une à la main et une à la clavicule

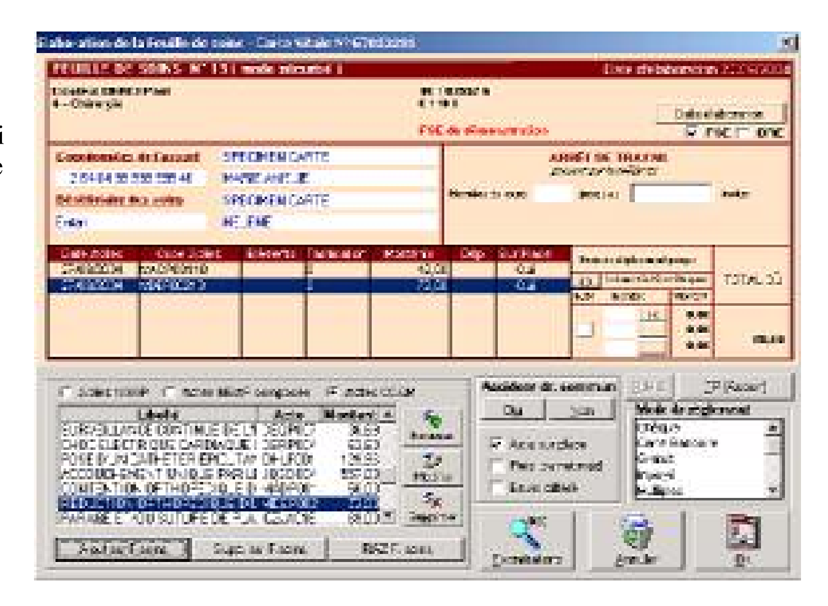


Le premier acte à été saisi (contention orthopédique de fracture de la clavicule = MADP001) lors de la saisie du second (réduction orthopédique d'une fracture d'un os de la main = MDEP002) l'écran d'association apparaît.

Il suffit de sélectionner les items à associer et donner le code d'association à partir de la liste fournie.



Après validation des deux fenêtres les deux actes apparaissent dans la feuille de soins en cours avec le code d'association « 2 » et application du coefficient de réduction sur celui dont le montant est le plus faible (contention de la clavicule).



Saisie des actes mixtes NGAP CCAM

Code NGAP	Code CCAM
C	DEQP003
CS	DEQP003
CS	ZBQK002
V	DEQP003
VS	DEQP003

Ce tableau issu du Cahier des Charges 1.40 du GIE Vitale Sesam montre les seules associations d'actes NGAP et CCAM possibles. DEQP003 est l'électrocardiogramme 12 dérivations et ZBQK002 est la radio thorax



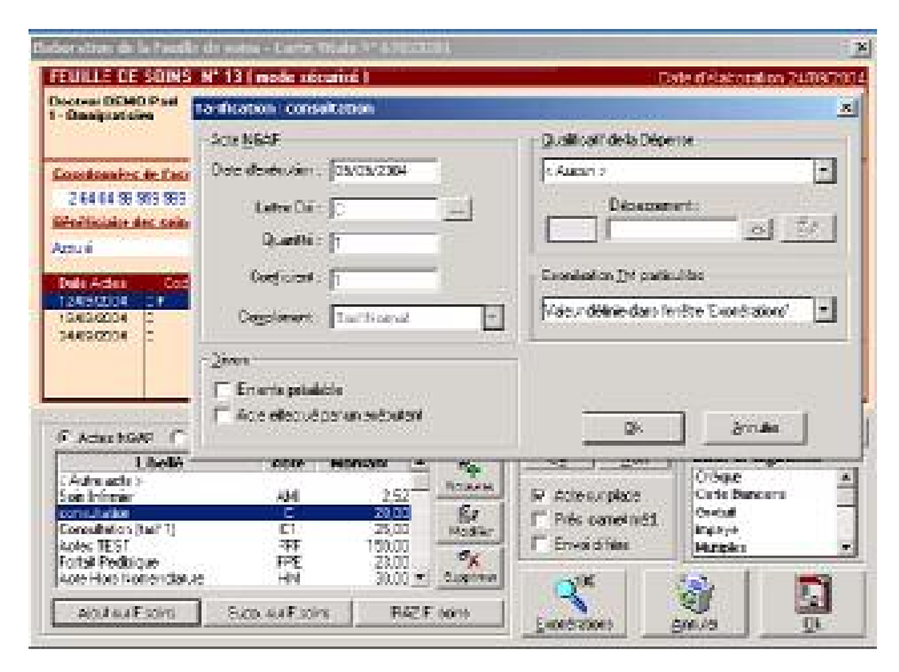
Les actes en série

Les actes en série s'appliquent pour un patient qui est venu à plusieurs reprises, mais qui effectue un paiement à la dernière consultation. Le médecin est donc amené à saisir dans la même feuille de soins tous les actes pratiqués.

Ces actes peuvent être NGAP, Mixtes ou CCAM.

Pour valider des actes en série, vous devez spécifier dans la feuille de soins les différentes dates de réalisation.

Il suffit de saisir chaque acte dans une des listes et de modifier sa date au moment de l'ajout dans la feuille de soins.



Validation de la Feuille de soins : mentions obligatoires

Accident de droit commun

La mention : **Accident dr.Commun** doit impérativement être validée (pas d'option par défaut) . C'est une règle imposée par le Cahier des Charges Sesam-Vitale.



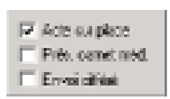
Mode de règlement

Le mode de règlement (chèque, espèces, etc.) doit être renseigné.

Attention : la validation de tiers payant ne dispense pas de renseigner la rubrique prévue

Acte sur place

La mention : **Acte sur Place** est proposée par défaut , à décocher dans le cas d'un acte en visite. La notion « présence du carnet médical » est facultative comme l'est devenue « RMO ».



Envoi différé

Si l'on coche envoi différé cette bulle s'affiche (non cochée par défaut)



FSE avec arrêt de travail

Renseigner le nombre de jours, la date de fin d'arrêt de travail est affichée automatiquement



FSE avec Tiers-Payant

Cliquer sur le bouton TP pour ouvrir la fenêtre de tiers Payant (CMU, médecin référent,…)

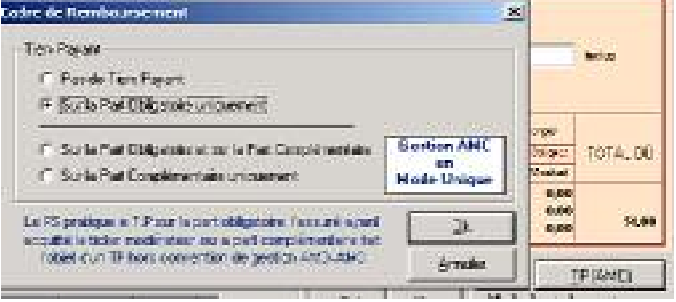
Attention : renseigner tiers payant ne dispense pas de renseigner le mode de règlement

La fenêtre suivante est présentée

Noter si le patient a un contrat « Médecin référent » avec le médecin la mention « tiers payant AMO » apparaît automatiquement

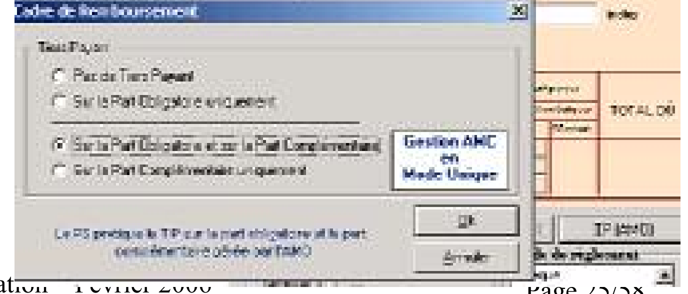


Si la rubrique correspondante a été renseignée dans le dossier administratif

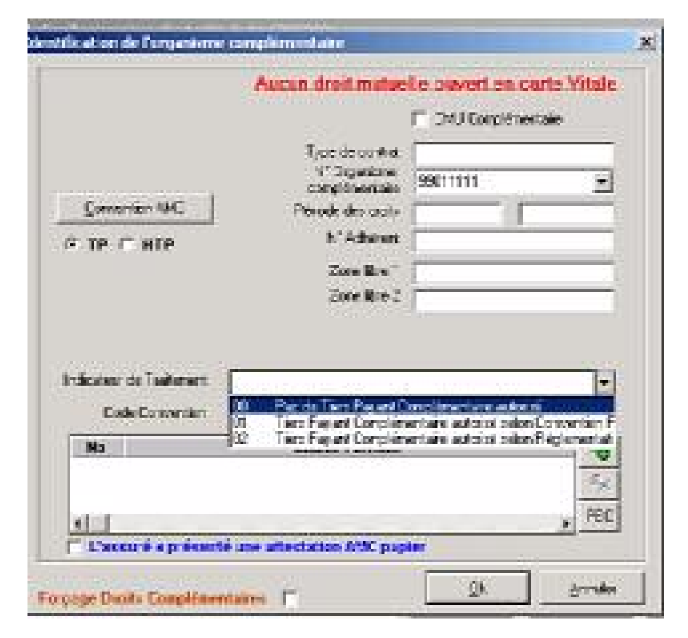


Si l'on désire un tiers payant complet.

Attention : si le bouton TP est sans fond spécifique = [TP (AMO+AMC)] il est nécessaire de cliquer dessus pour renseigner la ou les rubriques nécessaires = [TP (AMO+AMC)]. Ici il fallait renseigner CMU et « indicateur de traitement » comme suit



La fenêtre suivante est présentée qu'il faut renseigner à partir de l'attestation présentée par le patient



En cas de CMU : cocher la case adéquate (si l'information n'et pas encore sur la carte vitale du patient ou si la carte n'a pas été mise à jour)



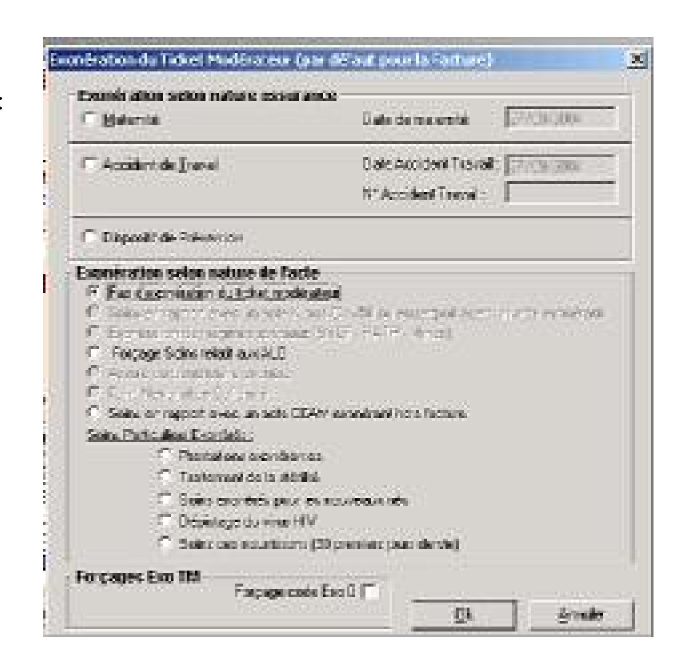
Dans tous les cas il faut forcer les droits complémentaires, les droits AMO étant forcés d'office si CMU



FSE avec Exonération 100%

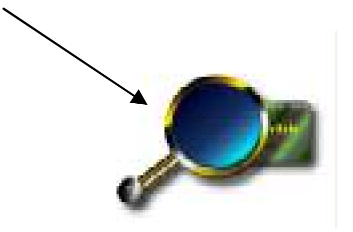
L'exonération à 100% du Ticket modérateur (accident de travail, maternité,…) est renseignée dans le tableau suivant :

Note : la gestion des exonérations de TM est assurée par les droits enregistrés sur la carte Vitale. Le « forçage » de ces droits doit être une exception

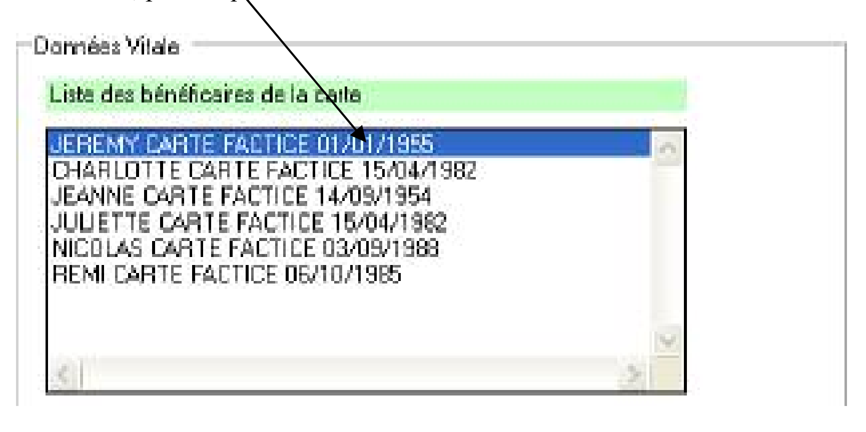


Saisir une FSE en Accident du Travail

1. Insérez la Carte vitale du patient dans le lecteur.
2. Cliquez sur l'icône Lire vitale.



3. Sélectionnez le bénéficiaire, puis cliquez sur l'icône FSE en haut à droite.





4. La FSE apparaît. Cliquez sur le bouton Exonérations en bas de la FSE.



5. Cochez la case Accident du travail en haut, puis saisissez la date, et le numéro d'accident du travail s'il est connu.



6. Cliquez sur le bouton OK pour revenir à la FSE. Un message apparaît. Cliquez sur OK.



7. Un deuxième message apparaît. Répondez Oui.



8. Remplissez les choix Accident de droit commun et Mode de paiement, puis validez la FSE en cliquant sur le bouton OK.

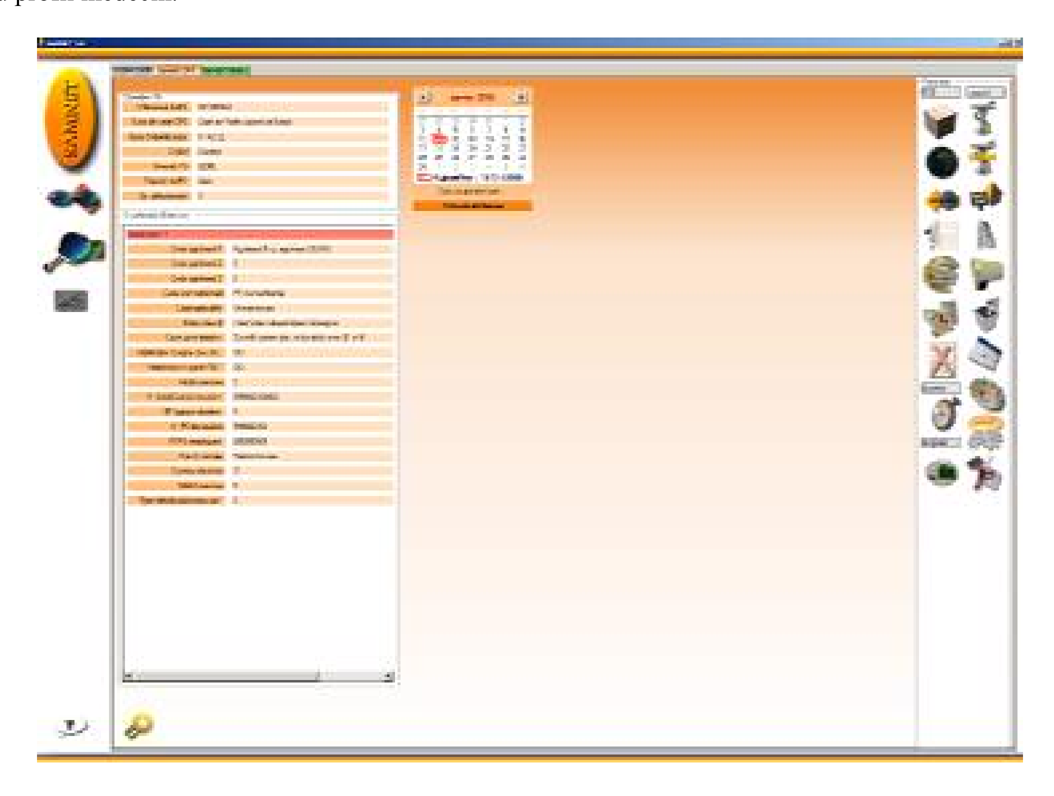


9. Le récapitulatif de la FSE apparaît. Cliquez sur Continuer.



Mise en lots, télétransmission et gestion des lots FSE

Cette fonction du module FSE est accessible depuis le panneau Session CPS qui s 'ouvre immédiatement après la validation du profil médecin.



Cette fenêtre est présentée après activation de l'icône « Télétransmission » dans le menu général

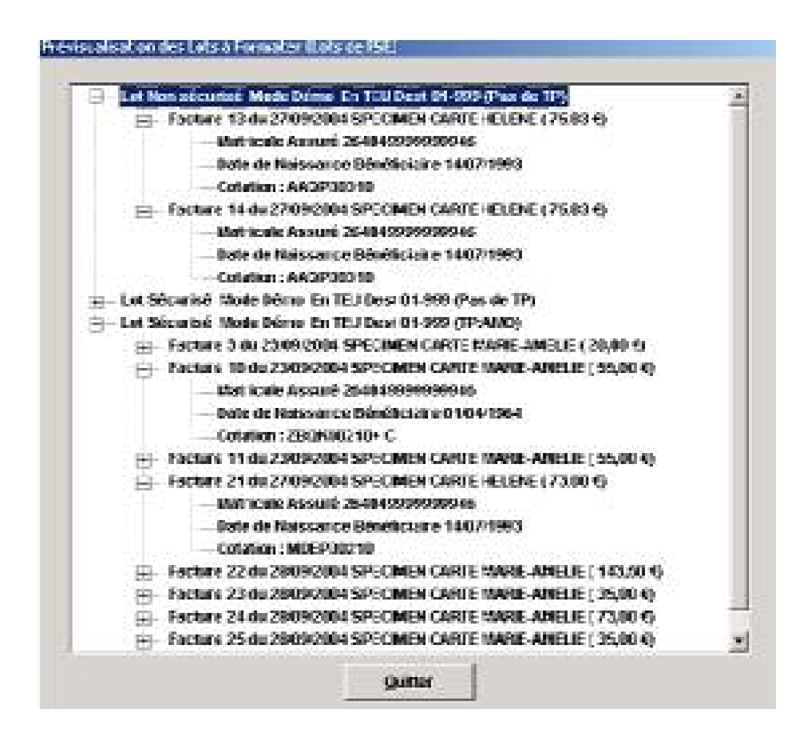


Le nom et les caractéristiques du praticien sont rappelés, ainsi que son réseau de télétransmission.



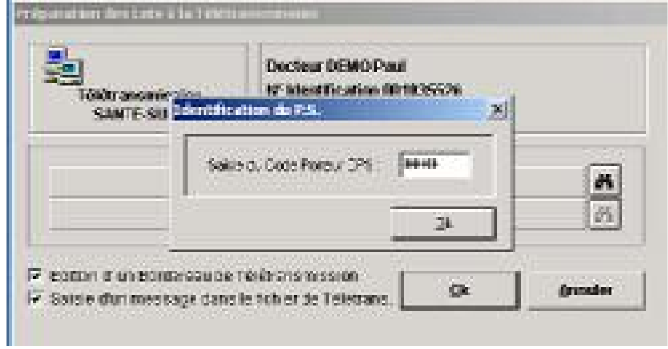
Le nombre de lots à formater est précisé et il est possible de les contrôler par action sur .

Cette possibilité est aussi offerte si des DRE sont présents.

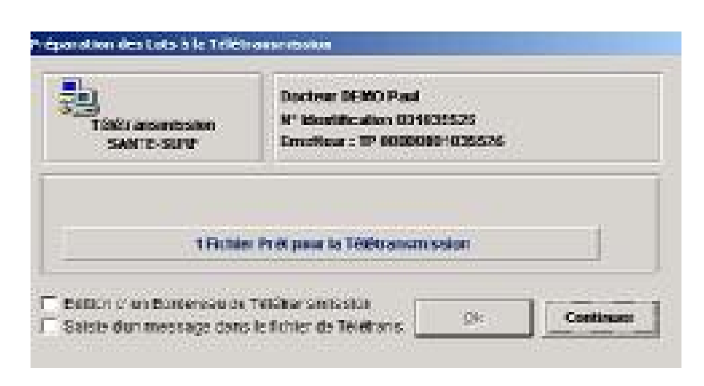


La possibilité d'éditer un bordereau et/ou envoyer un message dans le fichier de télétransmission est ouverte par simple coche dans la case adéquate.

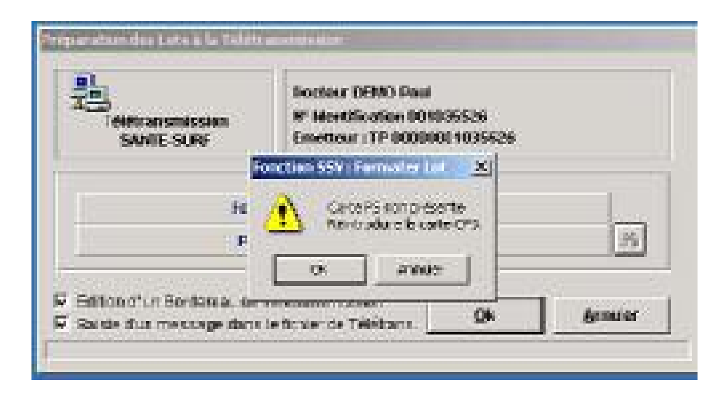
Après avoir quitté cette fenêtre il suffit de valider (OK), le module demande alors le code CPS qu'il faut renseigner.



Le logiciel formate alors les lots, et de manière automatique passe à l'étape suivante.

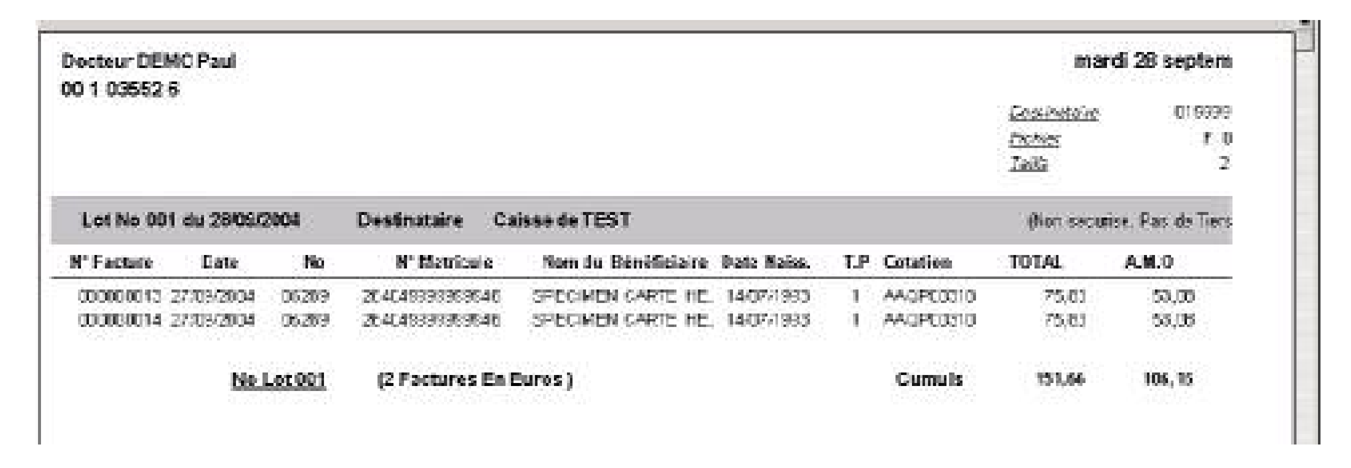


Attention : la CPS est obligatoire pour la sécurisation elle est donc demandée en cas d'absence.



Edition du bordereau des lots

Si l’option édition d’un bordereau est cochée celui ci est édité



Docteur DEMO Paul
00 1 03552 6

mardi 28 septem

Gestionnaire 019999
Fichier F 0
Taille 2

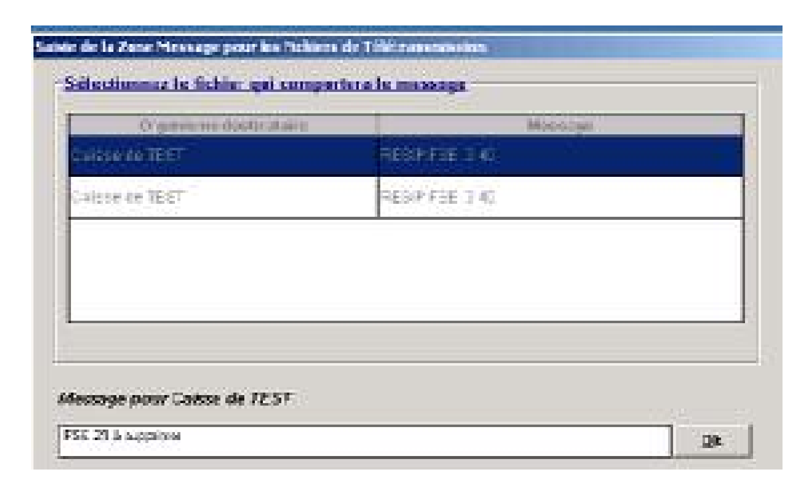
Lot No 001 du 28/09/2004 Destinataire Caisse de TEST (Non sécurisé, Pas de Tiers

N° Facture	Date	No	N° Matricule	Nom du Bénéficiaire	Date Naiss.	T.P	Cotation	TOTAL	A.M.O
000000013	27/09/2004	06289	2640499999969646	SPECIMEN CARTE HE.	14/07/1933	1	AAQPC0310	75,83	53,08
000000014	27/09/2004	06289	2640499999969646	SPECIMEN CARTE HE.	14/07/1933	1	AAQPC0310	75,83	53,08

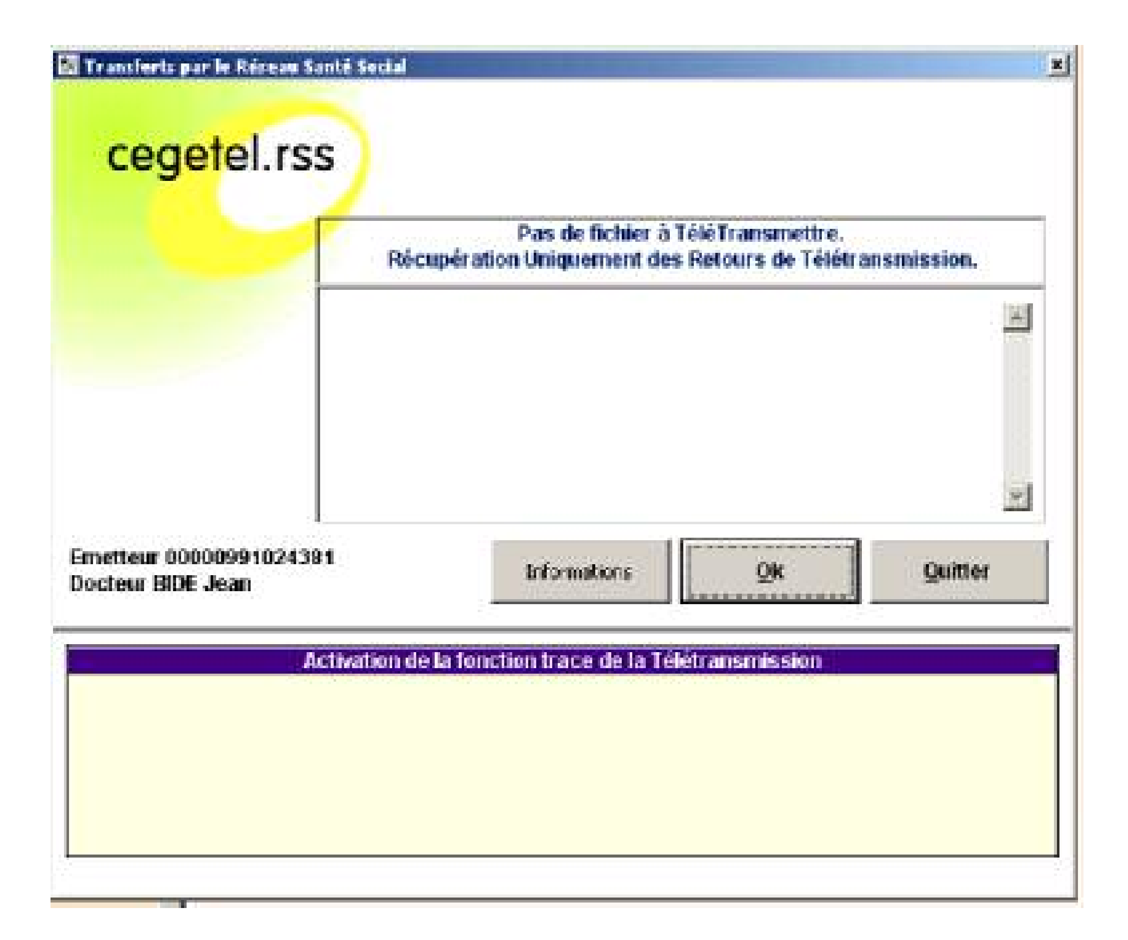
No Lot 001 (2 Factures En Euros) Cumuls 151,66 106,16

Saisie d’un message

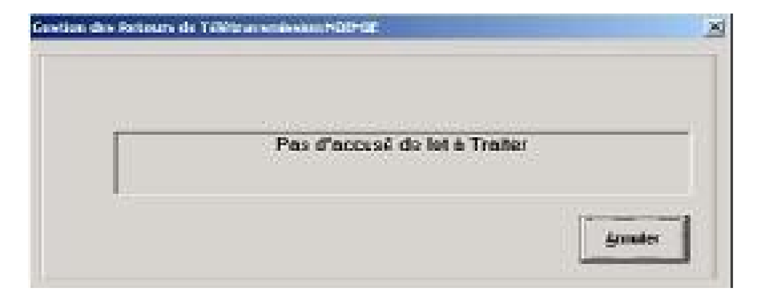
Si l’option saisie d’un message est cochée cette fenêtre est présentée et il suffit d’écrire le message dans le cadre réservé à cet usage et valider (OK)



L’écran de transfert des FSE et DRE et alors activé



Puis après validation (OK) l'écran permettant de gérer les accusés de réception des lots est proposé



Gestion des retours



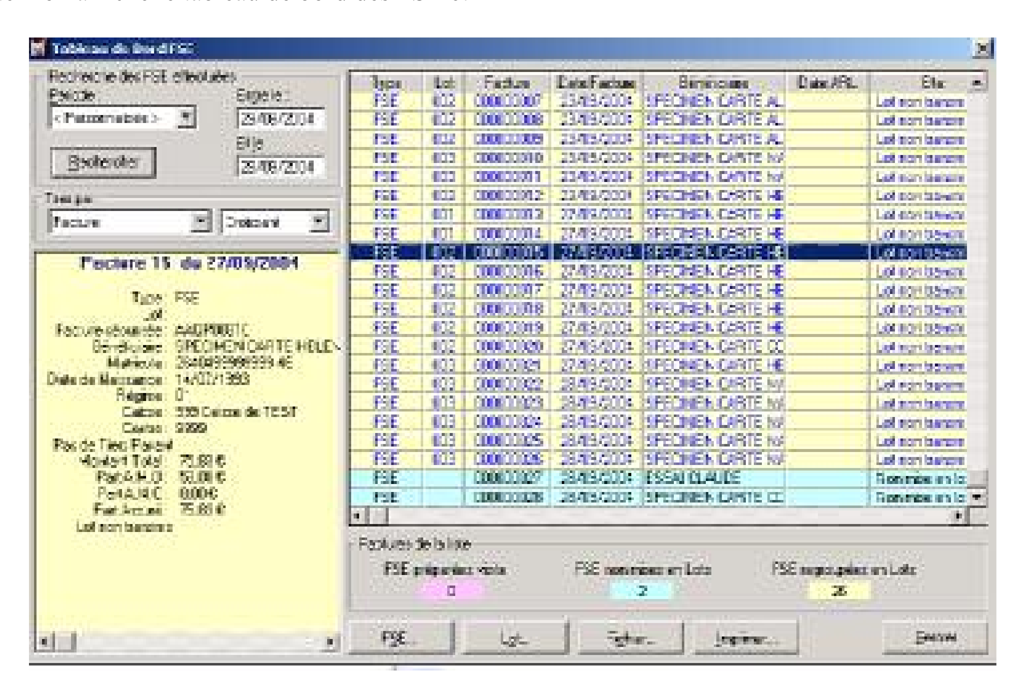
Cette fonction mène directement à l'écran précédent et permet de traiter les accusés réceptions reçus lors de la connexion

D'une façon générale les trois fonctions sont liées, mais il est possible de revenir sur une étape de ce processus automatique.

Visualisation des flux de factures



En cliquant sur cet item on affiche le tableau de bord des FSE et DRE

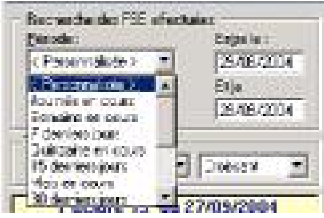


Dans ce tableau sont regroupés toutes les FSE et DRE.

La colonne 1 donne le type de facture (FSE ou DRE).
La colonne 2 donne le numéro du lot auquel appartient cette facture.
La colonne 3 donne le numéro de facture.
La colonne 4 donne la date de facture.
La colonne 5 donne le bénéficiaire.
La colonne 6 donne la date de l'ARL.
La colonne 7 donne l'état de la facture :

Non mise en lot : facture non encore traitée.
Lot non transmis : le lot est créé et peut être envoyé mais n'est pas encore arrivé à la caisse.
En attente d'ARL : le lot est arrivé et en cours de traitement.
Accepté : la facture est acceptée par la caisse.
Refusé : la facture est rejetée par la caisse.

Le cadre « Facture de la liste » rappelle les nombres des factures suivies.

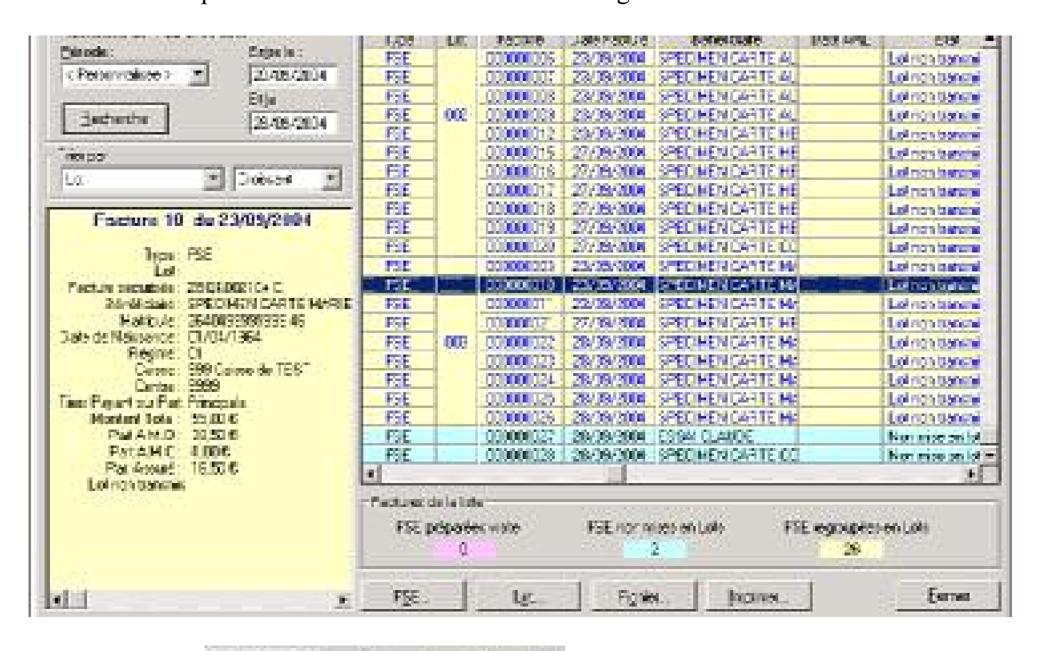


Ce cadre permet de spécifier une période de recherche, par défaut toutes les factures sont affichées.



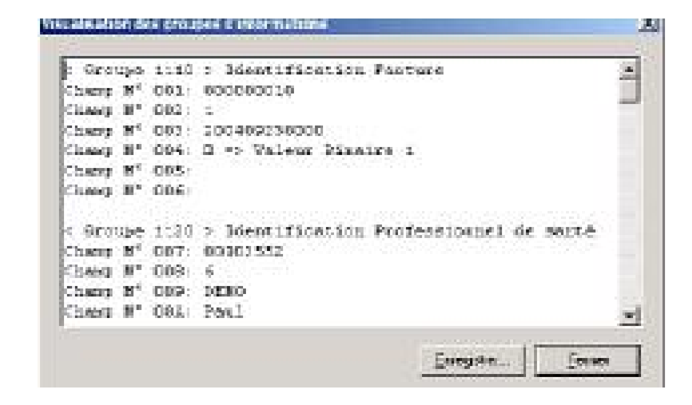
Il est possible de rechercher une facture en combinant date et nature de l'item recherché (date et lot ici).

En surlignant une facture on peut voir son contenu dans le cadre de gauche.



Le bouton FSE permet de

- Différer l'envoi de la facture surlignée.
- Supprimer cette Feuille de soins.
- Voir le groupe d'infos SSV de cette facture, ces informations sont transmises au régime général (AMO).

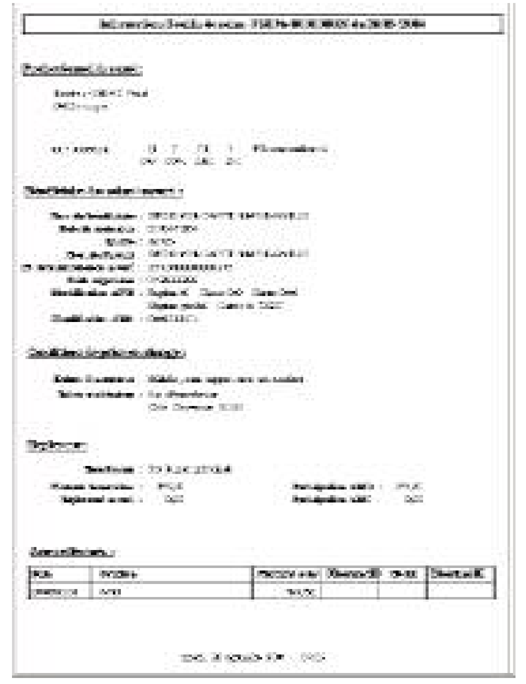


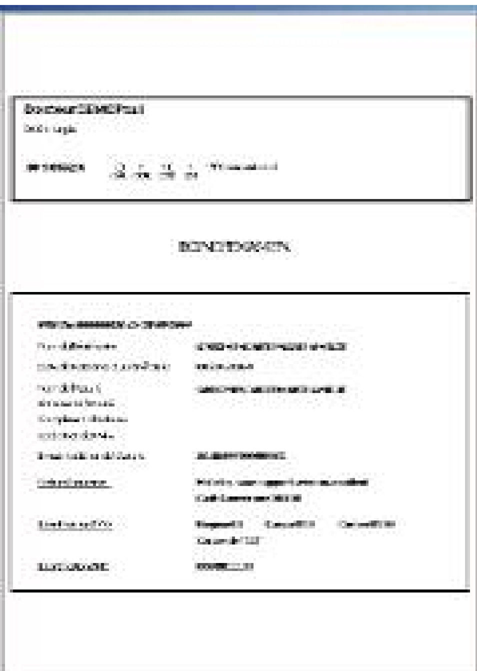
- Voir le groupe d'infos STS : information décrivant le professionnel de santé.
- Copier les données B2 : créé un fichier copie de ces données.

Le bouton Lot permet de copier les données B2 du lot contenant la Feuille sélectionnée ou d'accéder à la fonction gestion des retours.
La fonction dé formater n'est pas accessible pour une feuille dont le lot est transmis.

Le bouton Fichier permet de localiser le fichier contenant la facture.

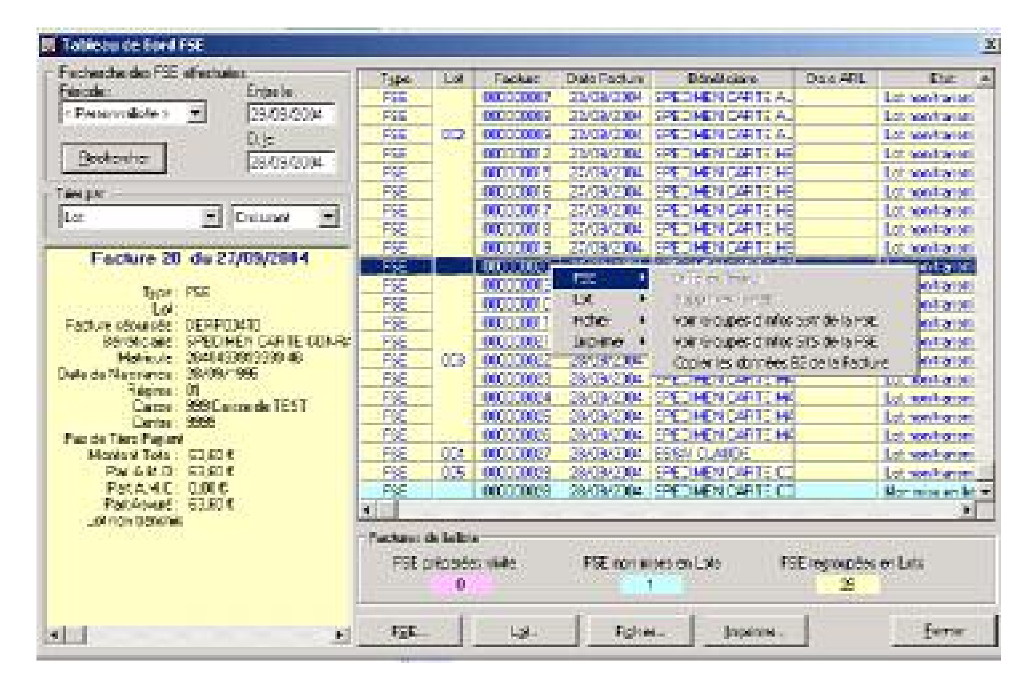
Le bouton Imprimer permet d'imprimer une quittance ou une FSE en cas de besoin, copier la DRE si elle existe imprime les informations contenues dans la FSE sélectionnée.





Il est possible ainsi d'éditer un bon d'examen, le bordereau de transmission, la liste des factures et les bordereaux Noémie.

A noter : toutes ces fonction sont accessibles à partir du click droit sur la facture sélectionnée.



Les fonctions grisées sont interdites pour la facture donnée : ici on ne peut pas modifier ou ouvrir un lot expédié

Paramétrage du programme

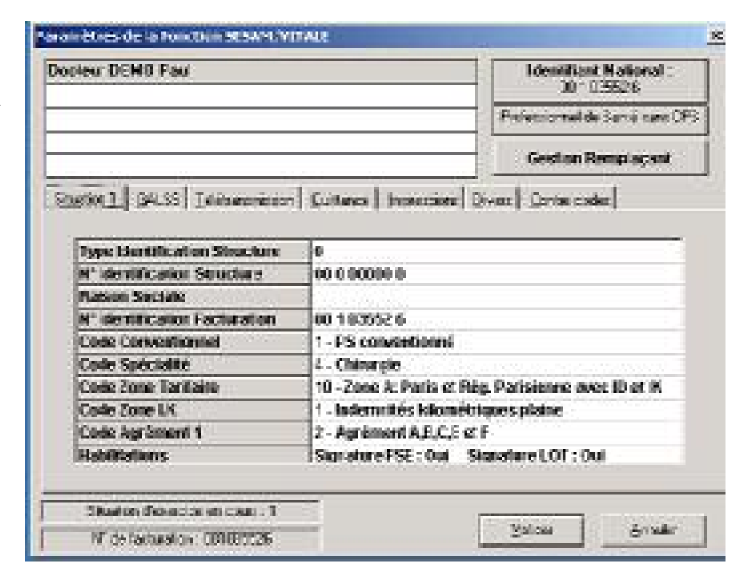


Paramètres de la fonction « Sesam/Vitale » (moteur FSE)

Cet écran permet de vérifier et modifier dans certains cas les paramétrages de la fonction SESAM/VITALE.

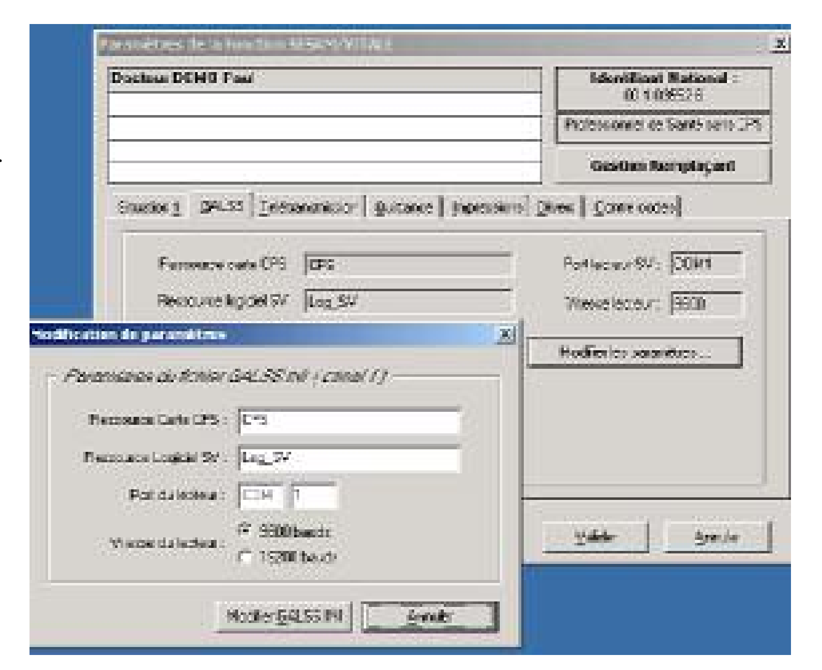
Onglet Situation

Cet écran n'est pas directement paramétrable. Il reprend les informations de la carte CPS et de l'écran utilisateur du logiciel. Seul du texte libre peut être ajouté sous le nom du médecin



Onglet GALSS

La vitesse du lecteur est à 9600 bauds et le port à COM 1 par défaut.
Ces paramètres sont à connaître car à modifier sur certaines installations à la demande du service après vente.



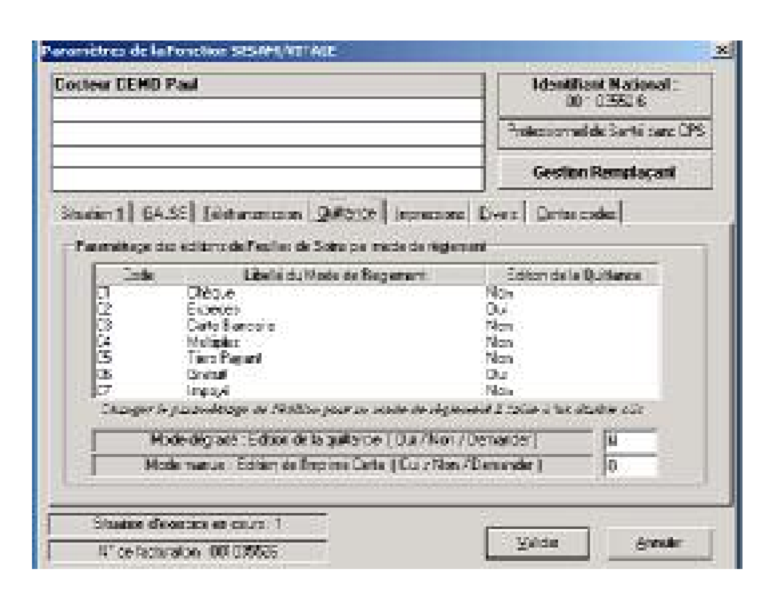
Onglet Télétransmission

Permet de choisir le fournisseur Internet de télétransmission des FSE

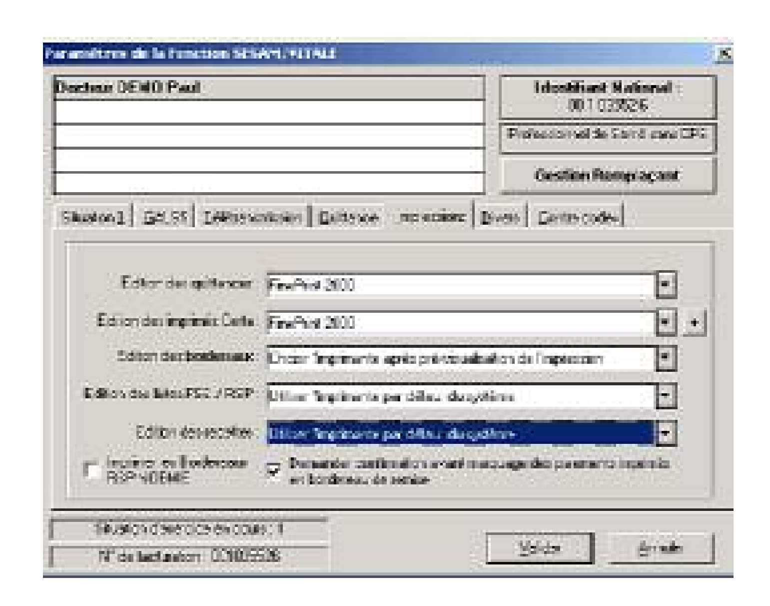


Onglet Quittance

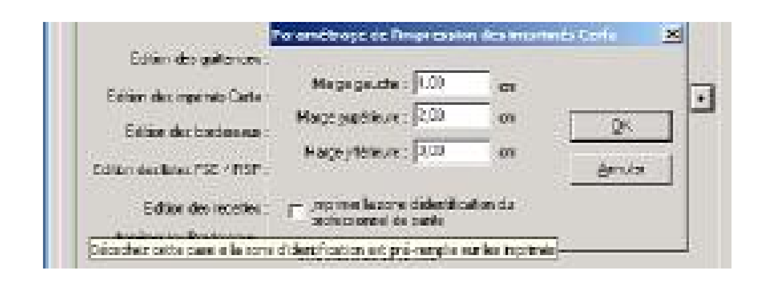
C'est dans cet écran qu'il faut paramétrer l'édition des quittances. Il suffit de double cliquer sur la ligne voulue pour passer de Oui à Non. Pour les deux lignes du bas du cadre il faut taper Oui, Non ou Demande en respectant les majuscules.



Onglet Impression

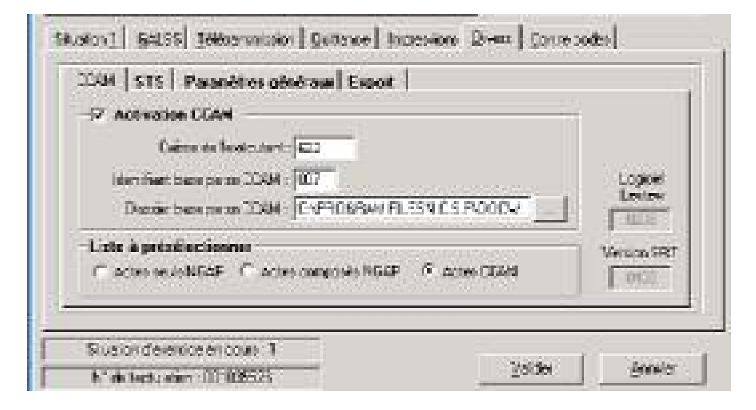


A noter : il est possible de paramétrer plus finement l'impression des cerfa.



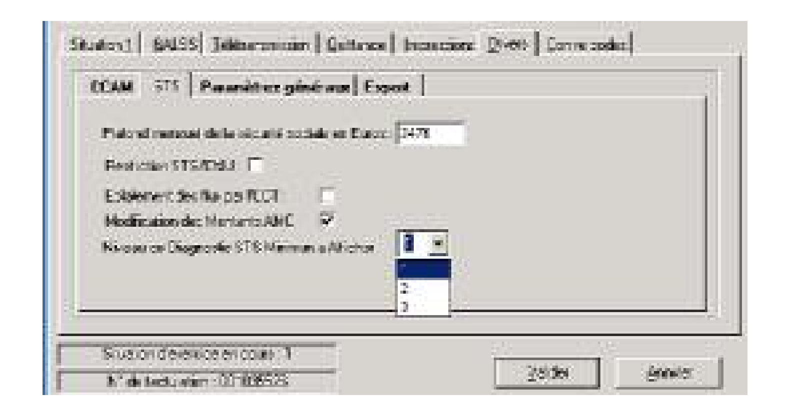
Onglet Divers/CCAM

Cet écran donne des renseignements sur les différentes versions des logiciels utilisés.
Il permet aussi de paramétrer la liste à sélectionner dans l'écran de FSE.
Important : Toujours renseigner la caisse de l'exécutant



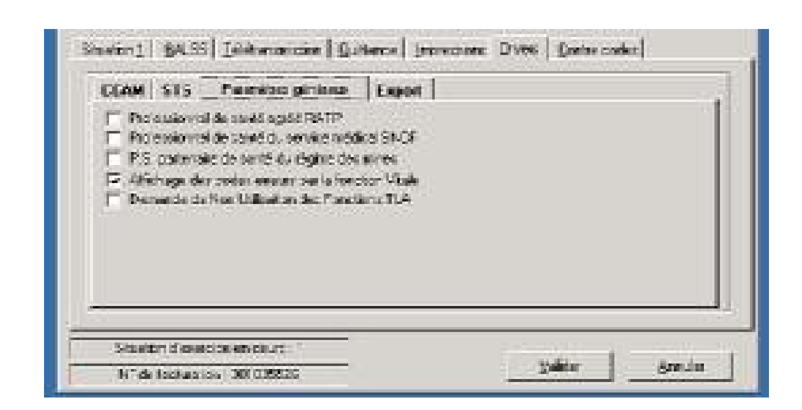
Onglet Divers/STS

Cette fenêtre permet de définir certaines caractéristiques de STS.

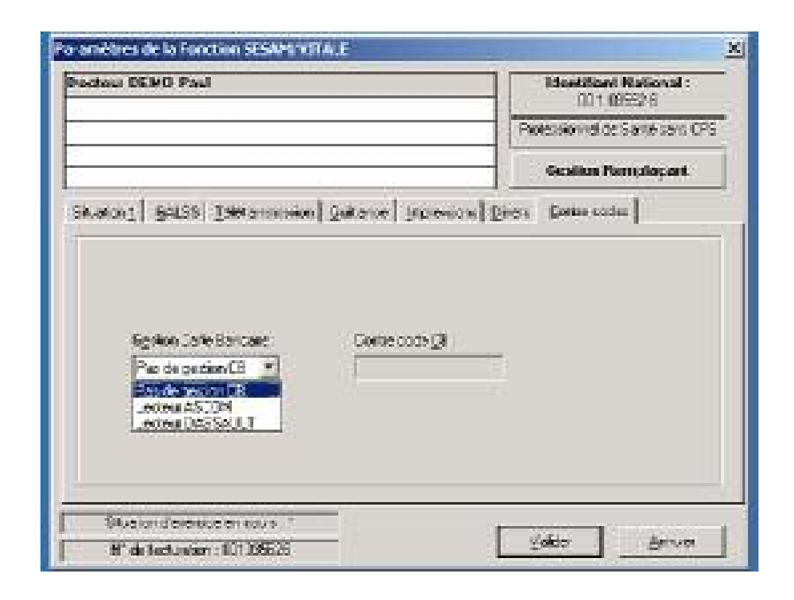


Onglet Divers/Paramètres généraux

Permet au praticien de signaler son appartenance à divers régimes de sécurité sociale.
Il gère aussi l'affichage des codes erreur et l'utilisation ou non du TLA.



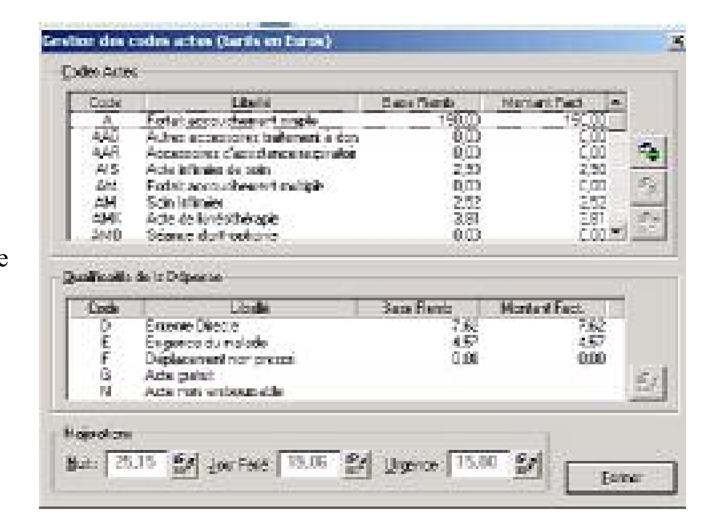
Contre codes
Permet de gérer le contre code si le lecteur choisi à des fonctions monétiques.



Gestion des codes actes



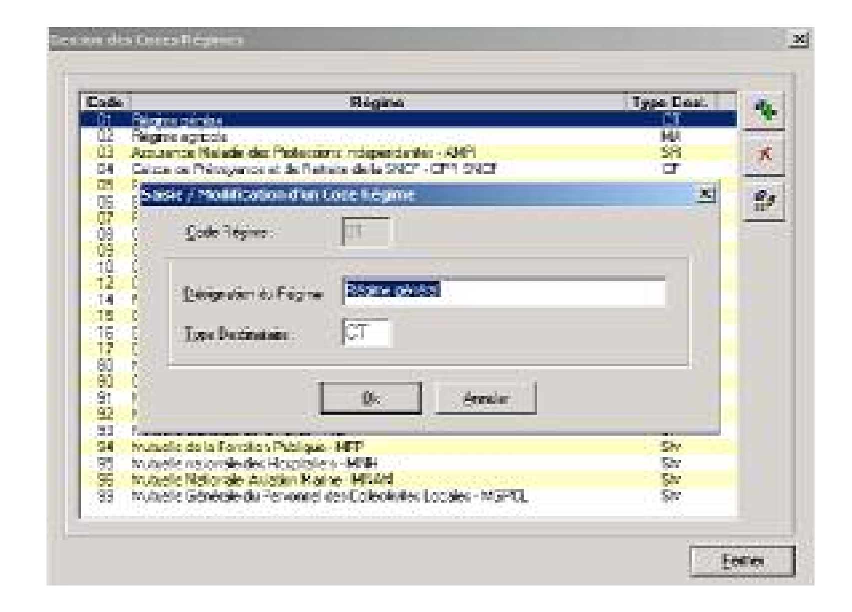
Cette fenêtre permet de mettre les tarifs NGAP à jour et, le cas échéant, de créer des actes à des tarifs différents.



Gestion des codes régimes



Cette option permet de modifier les caractéristiques d'un régime et d'en créer d'autres, si nécessaire et avec les documents issus des régimes en cause

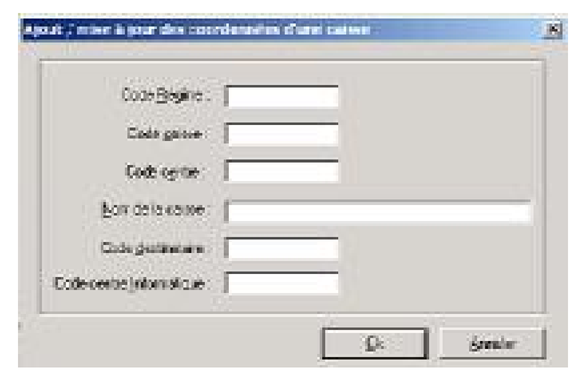


Centres destinataires



Cette fenêtre permet d'ajouter ou modifier les coordonnées d'une caisse.

Les éléments nécessaires seront fournis à la demande du praticien par la caisse elle-même

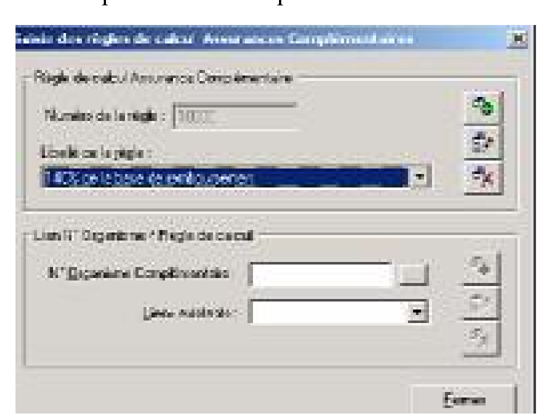


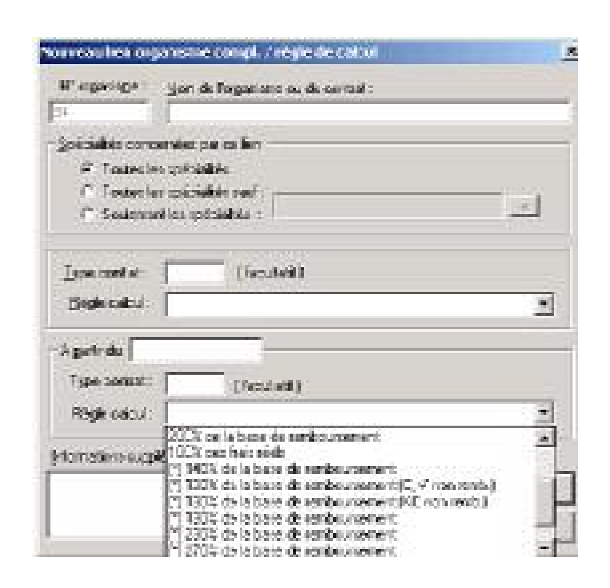
Organismes complémentaires



Attention : Cette fonction n'est utilisable que pour une assurance complémentaire ne fonctionnant pas avec le STS (Système Tarifaire Spécifique)

Le praticien doit alors remplir les divers écrans à l'aide des documents fournis par l'AMC considéré. Le STS prend le pas pour les autres qui ne sont donc pas modifiables

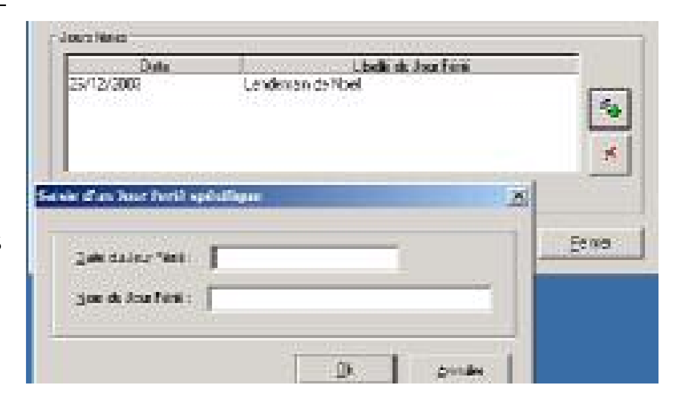




Les jours fériés



Cette option du menu permet de créer des jours fériés et/ou d'en supprimer.



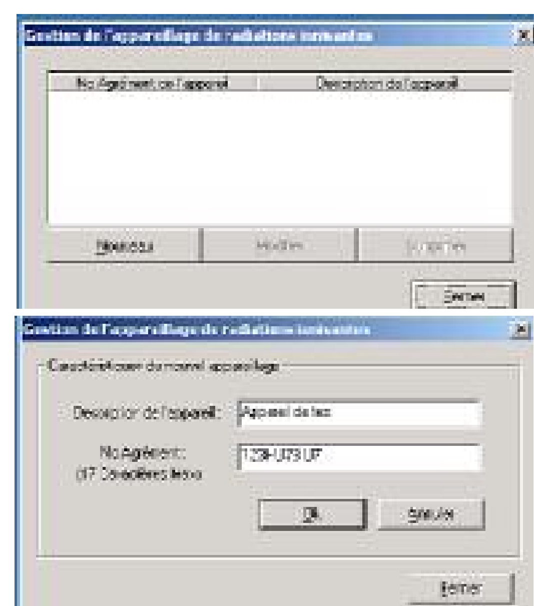
Les appareillages

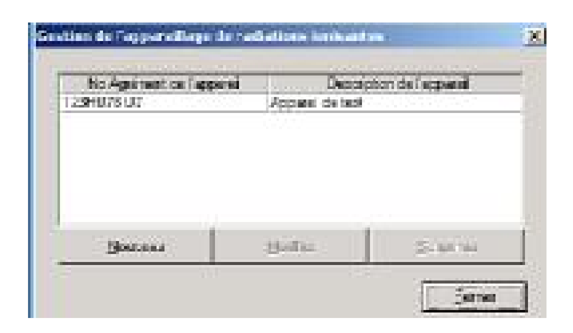


Attention : Ces informations sont nécessaires au remboursement des actes effectués avec le matériel considéré (appareil de radiologie par exemple). Plusieurs appareils sont possibles

Il suffit de renseigner les deux lignes prévues pour créer une ligne dans l'écran

Attention : Seuls les chiffres et les lettres sont acceptés





Paramétrage lecteur de cartes et informations

Ces manipulations ne sont à faire que sur demande des services techniques. Les différents items concernés sont regroupés dans ce menu



.

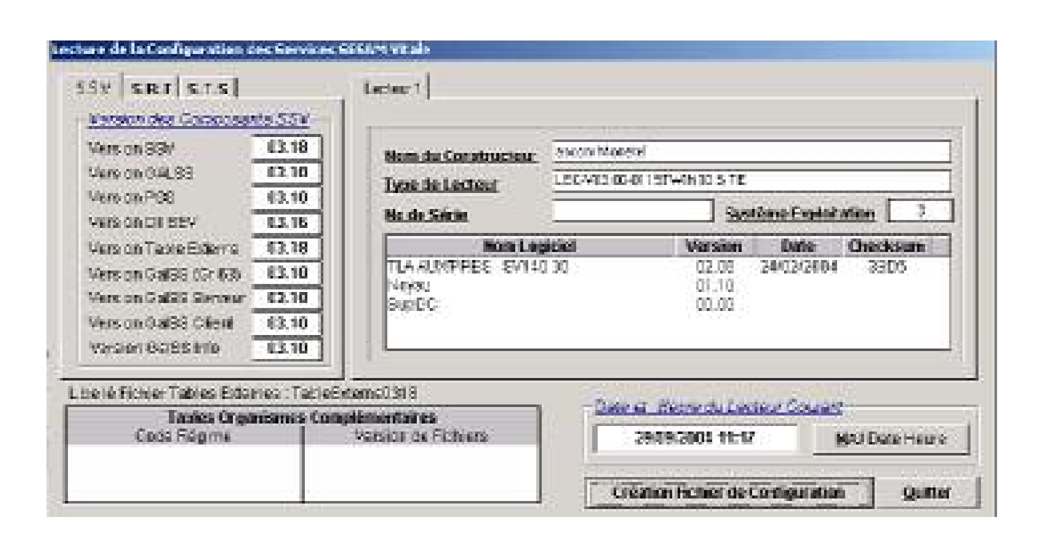
N°de version Vitale



Ces informations sont importantes, et à donner aux techniciens si besoin. Il s'agit des versions des différentes bibliothèques utilisées par le logiciel

Lecture configuration API





Tous les paramètres affichés sont ceux en cours.
C'est dans cet écran que l'on vérifiera les différents modules des SSV, SRT, et STS.
Il est possible de mettre à jour la date et l'heure du lecteur.
Enfin la création d'un fichier décrivant la configuration actuelle peut être demandée.



SV04273A.TXT

```
[Configuration SSV - GROUPE 60]
VersionSSV=0318
VersionGALSS=0310
VersionPSS=0310

[Configuration SSV - GROUPE 61]
ConstructeurLecteurCarte=ascomMonetel
Type de Lecteur =LEC-V03.00-0115TWIN10 SITE
No Serie Lecteur =
SystemeExploitation=3
Nombre de Logiciel Lecteur=3
Nom Logiciel =TLA AUX/PRES   SV140 00
Version Logiciel =0206
Date Logiciel =200402241731
Checksum Logiciel =3BD5
Nom Logiciel =Noyau
Version Logiciel =0110
Nom Logiciel =SupDC
Version Logiciel =0000

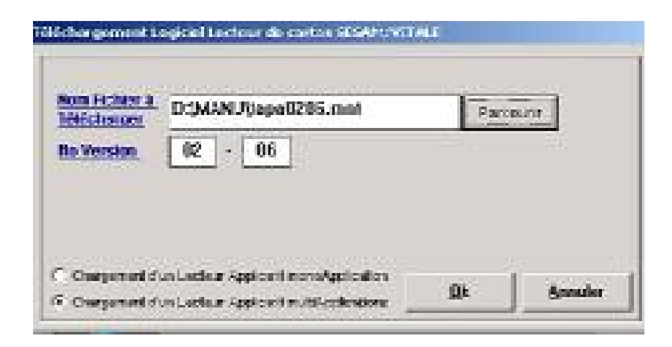
[Configuration SSV - GROUPE 62]
Version Dll SSV=0316
No Version Tables Externes=0318
LibelleTablesExternes=TableExterne0318
Nombre Fichiers Table Organime Destinataires=0

[Configuration SSV - GROUPE 63]
Version GALSS (Groupe 63)=0310
Version GALSS Informations=0310
Version GALSS Serveur=0310
Version GALSS Client=0310
```

Ce fichier est présent dans le répertoire contenant les FSE en cours d'édition.

Télécharger le logiciel lecteur

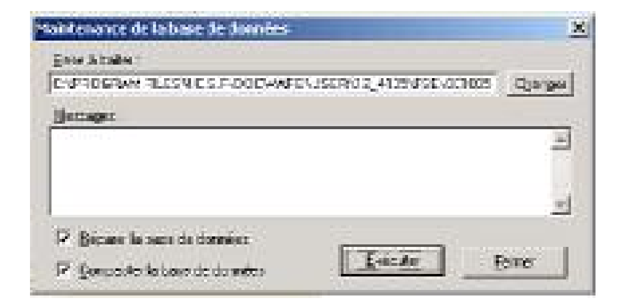




Cette manipulation ne sera faite qu'à la demande des services techniques qui fournira le fichier nécessaire.

Maintenance de base V_data3.mdb





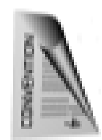
Cette commande permet de compacter et réparer la base de données du module de FSE en cas de besoin et à la demande du service technique.

Libération du serveur Galss

Fonction à ne déclencher que sur demande du service technique

---

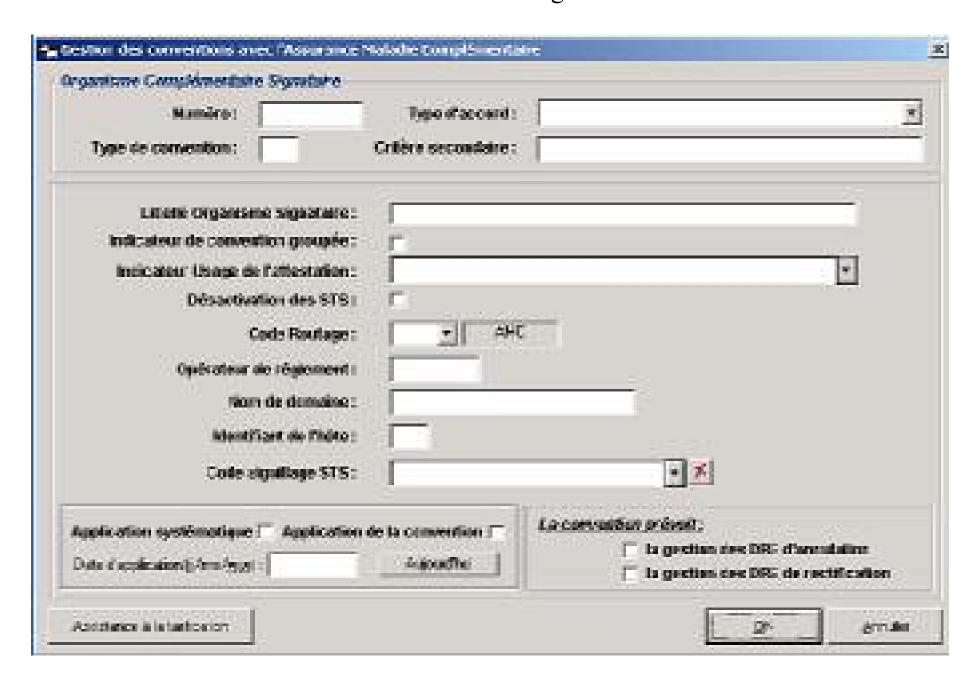
Table des conventions



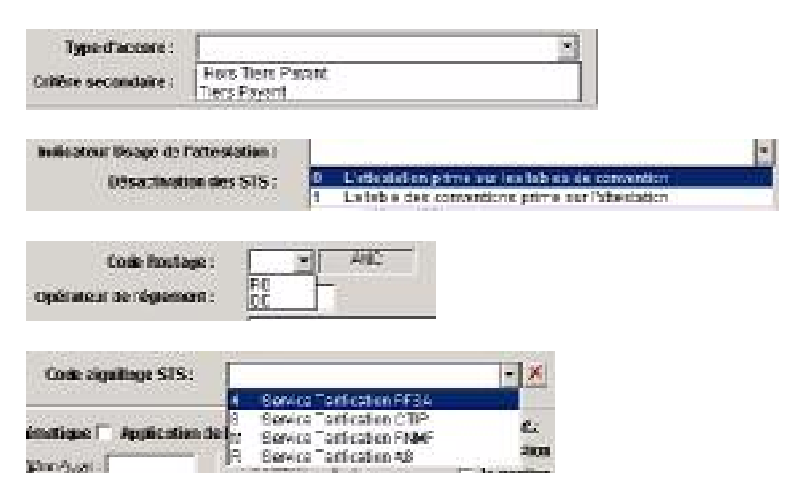
Permet de mettre à jour les tables de conventions utilisées pour la facturation AMC
Les documents de mise à jour seront fournis par les fédérations de mutuelles aux médecins adhérents aux conventions médecins-mutuelles
Ecran général



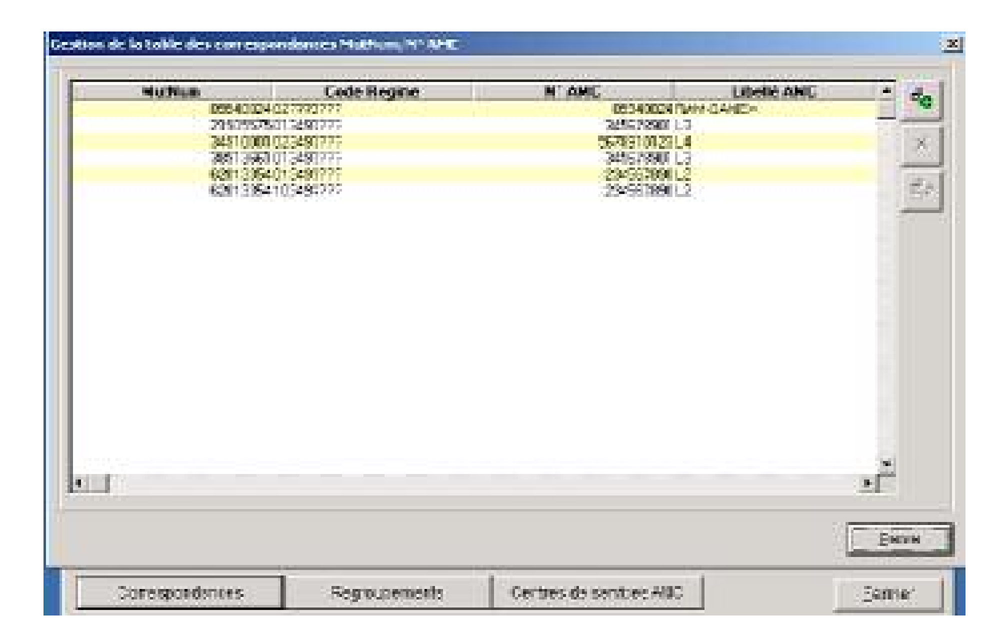
A l'aide des documents fournis il suffit de renseigner les items



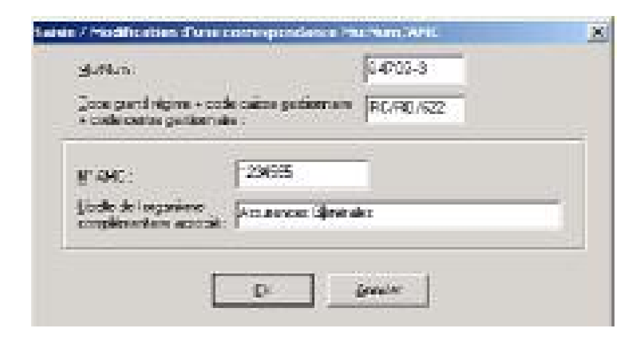
Certains d'entre eux sont des listes de choix où il suffit de sélectionner la réponse correspondant à la convention en cours



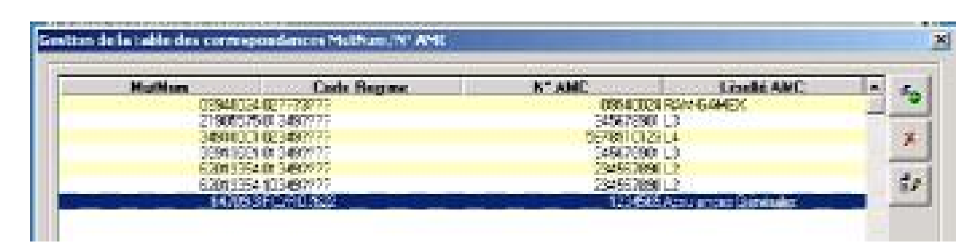
Ces modifications sont prises en compte par la partie STS
Gestion des correspondances



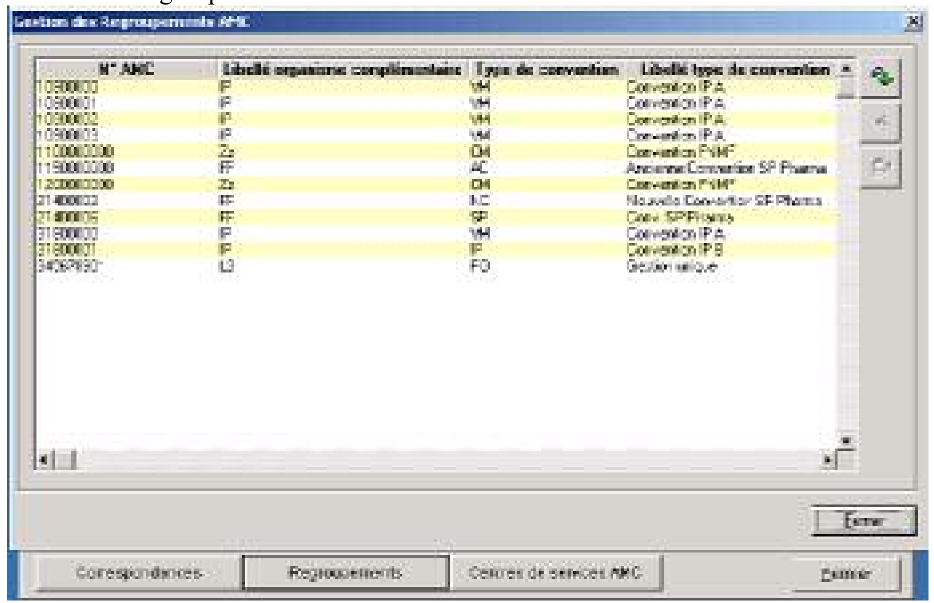
Cet écran permet d'établir des correspondances entre des mutuelles et des régimes AMC en fonction des documents fournis (adhésion d'une mutuelle à une convention AMC par exemple)
Il suffira de remplir le formulaire suivant :



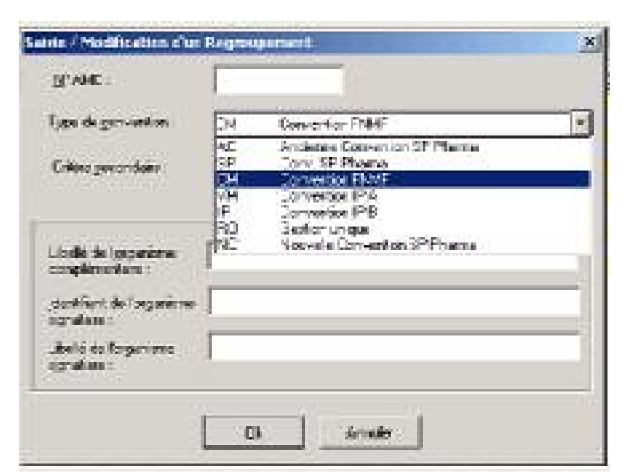
Après validation la ligne apparaît dans l'écran



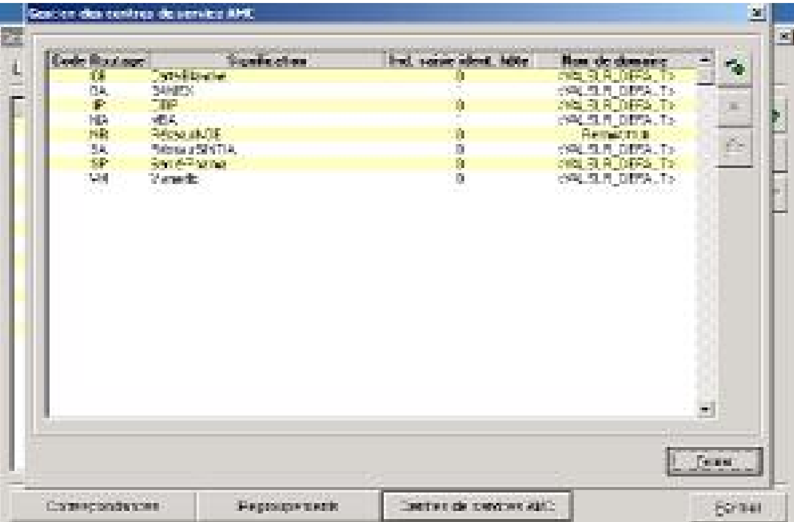
Gestion des regroupements AMC



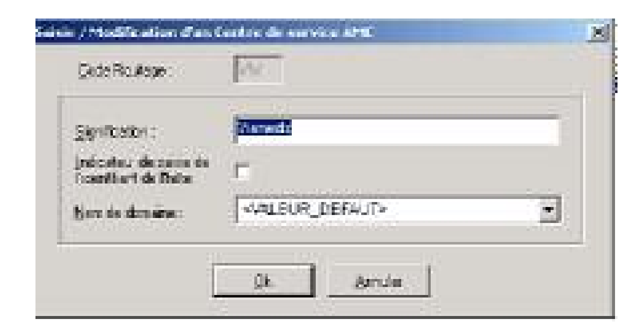
Cet écran permet d'affecter à un regroupement un nouvel organisme signataire d'une convention. C'est l'organisme qui signale au praticien les éléments nécessaires à cet enregistrement. La liste des conventions est fournie



Gestion des centres de services



Cet écran permet de modifier ou saisir les coordonnées des centres de services AMC. Ici aussi cette manœuvre ne sera faite qu'à la demande de l'AMC.



Paramètres SAMnet



Cette fenêtre présente des onglets permettant le paramétrage du lien avec la comptabilité Arthur, de l'acte par défaut, et de quelques outils destinés au support technique.

Gestion des remplaçants et des employés dans SAMNET

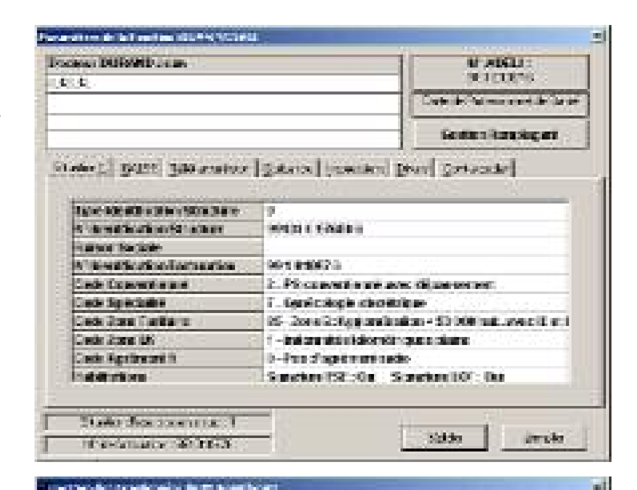
Remplaçants

1. <u>Création d'un profil REMPLACANT **par le MEDECIN REMPLACE**</u>

- La création d'un profil de remplaçant passe par le paramétrage de cette notion dans le PROFIL DU MEDECIN REMPLACE.

- Il faut donc sélectionner le profil du médecin remplacé dans la page de démarrage de SAMNET puis le valider.
- Si l'enchaînement Ouverture Profil/Lecture carte CPS n'est pas activé il faudra cliquer sur la lecture CPS :

- Une fois l'onglet (orange) de session CPS visible il faut cliquer sur l'icône « Paramétrages.. » . La fenêtre suivante doit apparaître :



- Cliquer ensuite sur le bouton « Gestion Remplaçant » pour ouvrir la fenêtre de gestion du remplaçant :

- Les champs à saisir sont les suivants :

N°de la situation logique du MEDECIN REMPLACE que le remplaçant prendra en charge.
N°d'identifiant national et clé du MEDECIN REMPLACANT.
Nom du MEDECIN REMPLACANT
Prénom du MEDECIN REMPLACANT

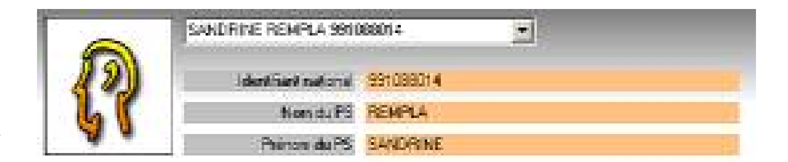
- Valider ensuite « OK » puis « Valider » (Cf écran précédent).

- Si aucun profil remplaçant de ce nom n'existe alors il sera créé automatiquement . LA CREATION D'UN PROFIL REMPLACANT NE PASSE PAS PAR L'USAGE DE SA CARTE CPS.

- Vous pouvez fermer la session CPS en cours .

2. <u>Ouvrir un profil REMPLACANT</u>

- Une fois que vous avez effectué les manipulations abordées dans la section « Création d'un profil remplaçant » vous pouvez sélectionner le profil préalablement généré.

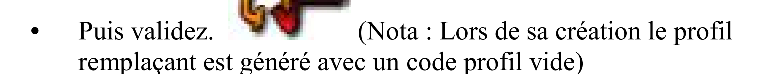


Ceci ouvre la fenêtre suivante :



- Cette fenêtre indique l’ensemble des médecin pour lequel ce profil de remplaçant est activé. Double-cliquez sur le nom du médecin que ce profil doit remplacer.

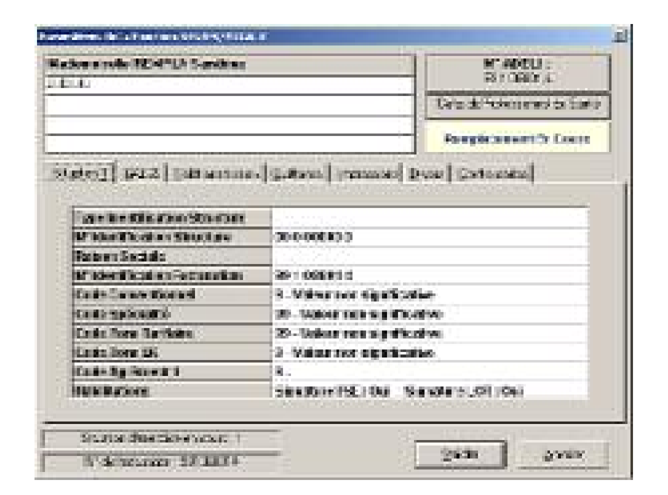


- Puis validez.  (Nota : Lors de sa création le profil remplaçant est généré avec un code profil vide)
- Si l’enchaînement Ouverture Profil/Lecture carte CPS n’est pas activé

  il faudra cliquer sur la lecture CPS : 

- Une fois la Session CPS est ouverte , le remplaçant peut travailler comme s’il était le remplacé.

- Pour vérifier que la session remplaçant est bien activée cliquer sur « Paramétrages … » 
- la fenêtre devrait ressembler à ceci :

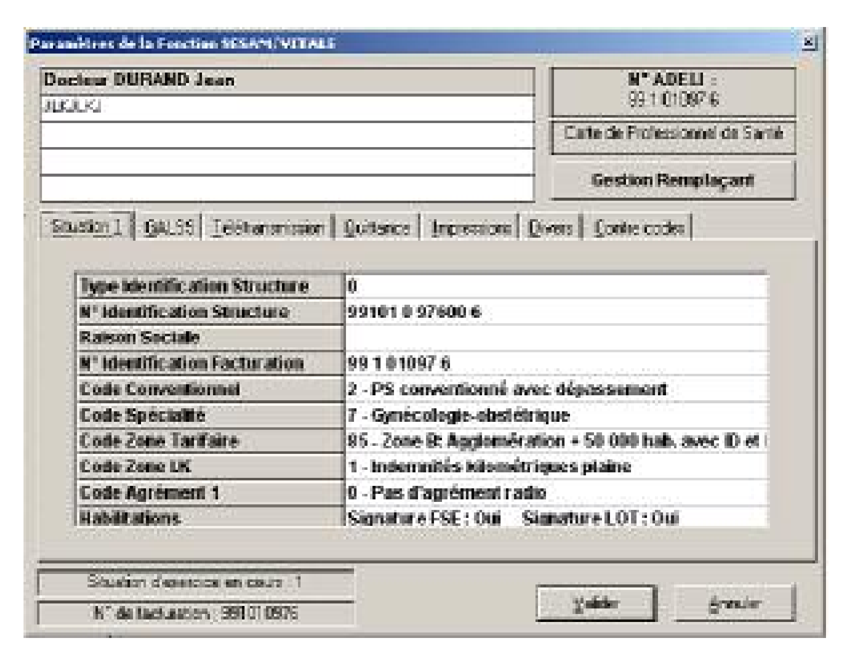


3. Dévalider le remplacement d’un médecin

ATTENTION LA NOTION DE DEVALIDATION EST DIFFERENTE DE CELLE DE SUPPRESSION DU PROFIL REMPLACANT. En effet dévalider un profil remplaçant empêche juste celui-ci de pouvoir agir sur la base de donnée du médecin remplacé. En outre conserver un profil remplaçant sur son poste de travail peut avoir son utilité (Réutilisation ultérieure , collègue encore remplacé par le même remplaçant…etc…)

- Sélectionner le profil du médecin remplacé dans la page de démarrage de SAMNET puis le valider. 
- Si l’enchaînement Ouverture Profil/Lecture carte CPS n’est pas activé il faudra cliquer sur la lecture CPS : 

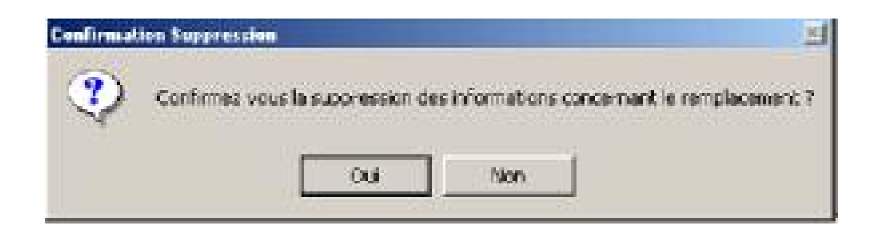
Une fois l'onglet (orange) de session CPS visible il faut cliquer sur l'icône « Paramétrages.. » . La fenêtre suivante doit apparaître



- Cliquer sur le bouton « Gestion Remplaçant » et cette fois ci l'écran ressemblera à ceci :



Cliquez sur Suppression de la Session de Remplacement puis confirmez :



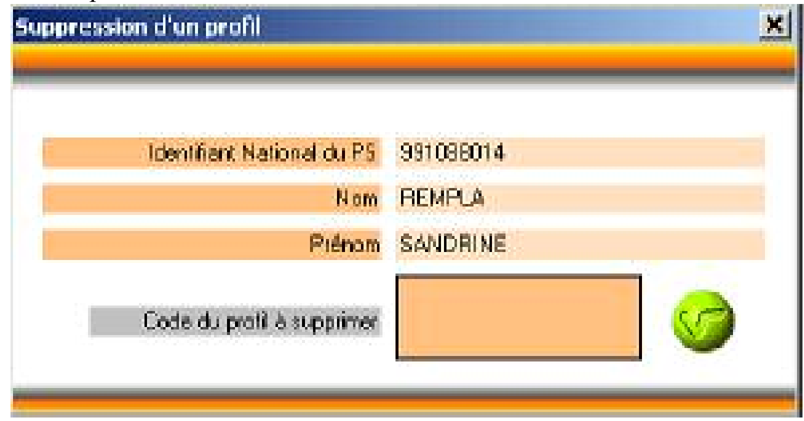
4. <u>Suppression d'un profil REMPLACANT</u>

- La suppression d'un profil remplaçant se fait de la même manière que celle d'un profil classique. Dans l'onglet « Gestion profil » sélectionnez le profil à supprimer :





- Puis activez l'icône de suppression de profil:
- Tapez le code du profil (s'il y a lieu) dans la fenêtre suivante :



- et enfin confirmez :



EMPLOYES

La création , l'utilisation et la suppression d'un profil employé sont peu ou prou identiques à celles d'un profil classique. Deux différences sont à noter tout de même :lors de sa création ou de sa modification on devra sélectionner la base du médecin pour lequel on travaillera et certaines fonctionnalités seront inactives en fonction des autorisations de la CPE.

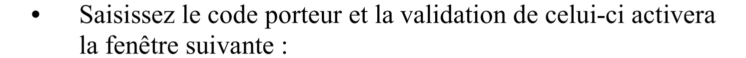
1. Ajout d'un profil CPE :

   - Insérez la carte CPE



   - Cliquez sur « Ajouter un Profil »
   - La fenêtre suivante va s'ouvrir :





   - Saisissez le code porteur et la validation de celui-ci activera la fenêtre suivante :



   - Saisissez l'éventuel Code du profil et sa confirmation et sélectionnez la base du médecin sur laquelle ce profil CPE travaillera.
   - Validez.

2. <u>Modification d’un profil CPE :</u>

- Cliquez sur « Modifier un profil » 
- La fenêtre « Modification d’un profil va apparaître vous permettant de :



-Modifier la code du profil (A la condition de connaître l’ancien)
-**Modifier la base du médecin sur laquelle ce profil CPE travaillera**

Fonction SAMnet-TLA

Introduction

Le module SAMnet-TLA a été implémenté dans le but d'être un module associé à SAMnet (logiciel prescripteur) et d'assurer le déchargement (intégration dans SAMnet) des FSE créées sur le Terminal Lecteur Applicatif par un professionnel de santé de la classe des prescripteurs.

Dans ce cadre, il n'accepte que les TLA adaptés à cette classe et à cette classe uniquement.

Qu'est-ce qu'un TLA ?

T.L.A. est l'abréviation de Terminal Lecteur Applicatif. Cela signifie que ce lecteur est capable de lire des cartes à puces et d'embarquer un certains nombre d'applications dédiées à la gestion des données lues sur lesdites cartes.

Ce qu'il contient dans le cadre de la facturation Sesam-Vitale.

Le TLA est chargé entre autre avec un logiciel capable de générer, lorsqu'il est déconnecté du PC, des Feuilles de Soins Electronique, l'avantage étant que l'on peut alors les créer directement chez le patient lors des visites.

Attention, les TLA n'ont pas la capacité d'envoyer ces FSE sur le réseau de santé à la manière du logiciel SAMnet. L'usage d'un TLA n'a pour un prescripteur, qu'un seul but : générer une FSE et la stocker jusqu'au retour du cabinet du professionnel de santé où il pourra les décharger sur le poste de travail.

Qu'est-ce que le module SAMnet-TLA ?

SAMnet-TLA est un module optionnel du logiciel SAMnet qui va décharger les feuilles de soins présentes dans la mémoire du TLA pour les intégrer dans SAMnet, lorsque l'on va reconnecter le TLA sur le poste de travail suite à une visite chez un patient. Et c'est ensuite SAMnet qui va gérer la mise en lots et la transmission de ces FSE vers les serveurs des différentes caisses d'assurance maladie.

Le module SAMnet-TLA n'est donc pas le logiciel permettant de faire de FSE en visite sur le lecteur, mais simplement de les décharger du lecteur.

Configuration requise

La configuration requise est la suivante :

- Un lecteur homologué TLA
- Un logiciel-lecteur agréé sesam-vitale
- Le logiciel SAMnet et son option TLA

Le logiciel-lecteur n'est pas développé par Eglantine Informatique mais par le constructeur du lecteur (ou son sous-traitant).

Attention : s'il est possible d'utiliser avec SAMnet un lecteur TLA homologué 1.31 (et non pas 1.40), certaines fonctionnalités ne seront pas opérationnelles :

- le **chiffrement des actes CCAM** qui apparaîtront en clair dans la FSE
- chiffrement du justificatif ETM (exonération du ticket modérateur) et du numéro de prescripteur
- chiffrement de la LPP (Listes des produits et prestations remboursables)
- lecture et exploitation des nouvelles données de la carte vitale 1ter
- désynchronisation des signatures
- sécurisation de la DRE (demande de remboursement électronique)
- prise en compte des fins de droits d'ETM

Utilisation du TLA

Principes de base

- L'application génératrice de FSE n'est adaptée qu'à une seule classe de médecin. On peut connaître cette information en regardant la valeur renvoyée dans le Type fonctionnel du TLA. Pour SAMnet le type fonctionnel doit avoir pour valeur 1 (TLA pour prescripteurs).
- Un TLA peut générer des FSE avec des actes en série.

Première utilisation.

- Avant toute tentative de connexion à un PC, le lecteur TLA doit avoir été initialisé. Pour cela il faut se reporter au guide utilisateur fournis avec votre TLA. Il s'agit souvent pour l'essentiel que votre situation de facturation soit enregistrée dans l'appareil, que le numéro de série soit activé, et qu'un entête de numérotation pour les FSE soit attribué.
- Pour un bon fonctionnement de SAMnet-TLA, il faut avoir connecté une première fois votre TLA au poste de travail et lancé SAMnet-TLA en déchargement, ceci AVANT D'AVOIR GENERE VOTRE PREMIERE FSE sur le TLA, afin que le logiciel reconnaisse correctement le Terminal Lecteur. Observant l'absence de FSE sur le TLA l'application SAMnet TLA s'arrêtera mais aura enregistré un certain nombre d'informations associées à votre terminal.

Détails à connaître.

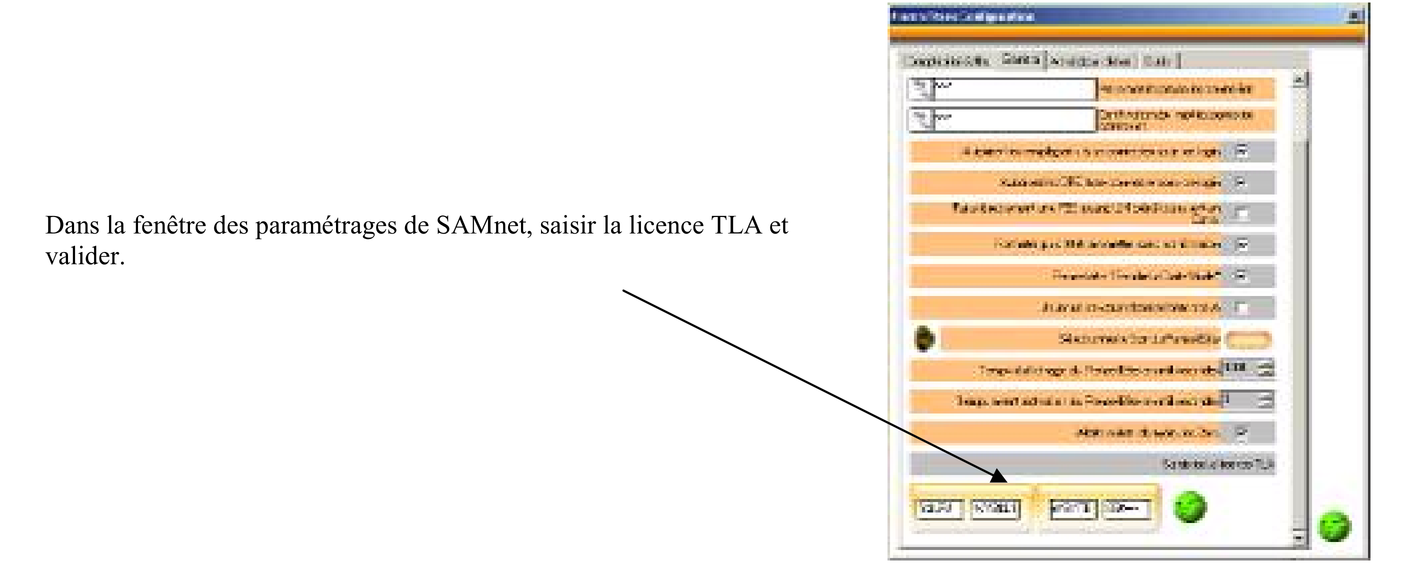
- Une Feuille de Soins Electronique possède un numéro. Celui-ci lorsque la FSE a été créée au cabinet commence par la valeur 000. Par contre lorsque celle-ci est issue d'un TLA le numéro commence par XXX où XXX varie entre 001 et 999. *C'est cette valeur que l'on appelle l'en-tête de numérotation des FSE*.
- Il peut arriver que deux FSE, l'une issue d'un précédent déchargement, l'autre en cours de déchargement, aient par accident le même numéro. S'il s'agit de deux FSE non identique il deviendra nécessaire d'incrémenter cet entête de 1. Se reporter dans ce cas au guide utilisateur fournis avec votre TLA.

Saisir la licence TLA

La fonction TLA étant une option du logiciel SAMnet, il faut saisir la licence permettant d'accéder à cette fonction.

Après avoir ouvert une session CPS il faudra saisir la licence TLA dans la fenêtre « Paramètres Samnet » activé par l'icône suivant :





Dans la fenêtre des paramétrages de SAMnet, saisir la licence TLA et valider.

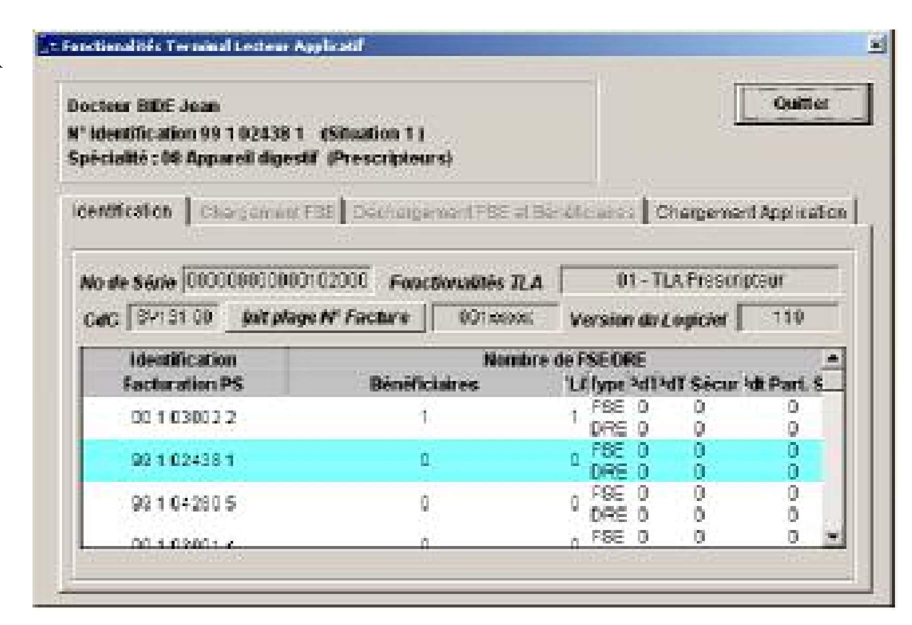
Accéder aux fonctions TLA de SAMnet

Pour accéder aux fonctions TLA, cliquer sur l'icône suivant.



Fonction « Identification du TLA »

Cette fenêtre permet d'identifier le TLA (n° série, type de fonctionnalités, version logiciel lecteur, et plage de facturation). Il permet également de visualiser les FSE en attente de déchargement pour le PS connecté.

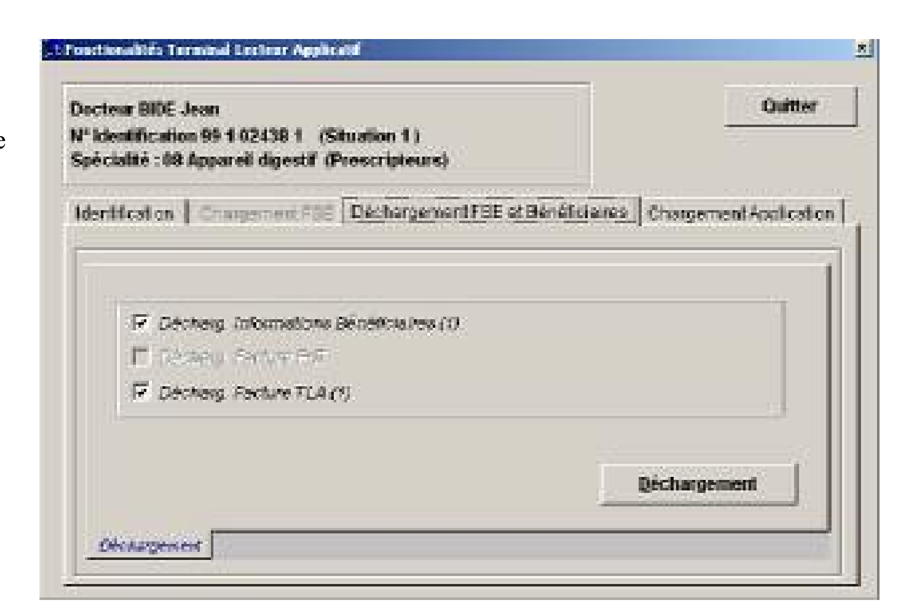


S'il y a des FSE en attente de déchargement l'onglet « Déchargement FSE et Bénéficiaires » deviendront actifs.

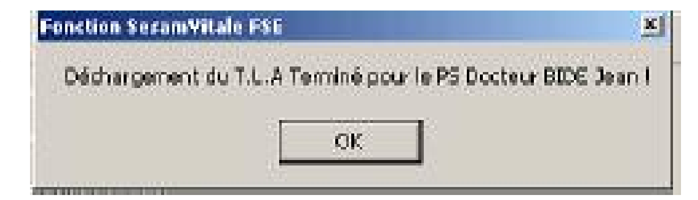
Fonction « Déchargement FSE et Bénéficiaires »

La fonction Chargement FSE est réservée au Auxiliaires médicaux

Le bouton [Déchargement] lance le déchargement des données des bénéficiaires et des FSE engrangées sur le TLA pour le PS connecté.

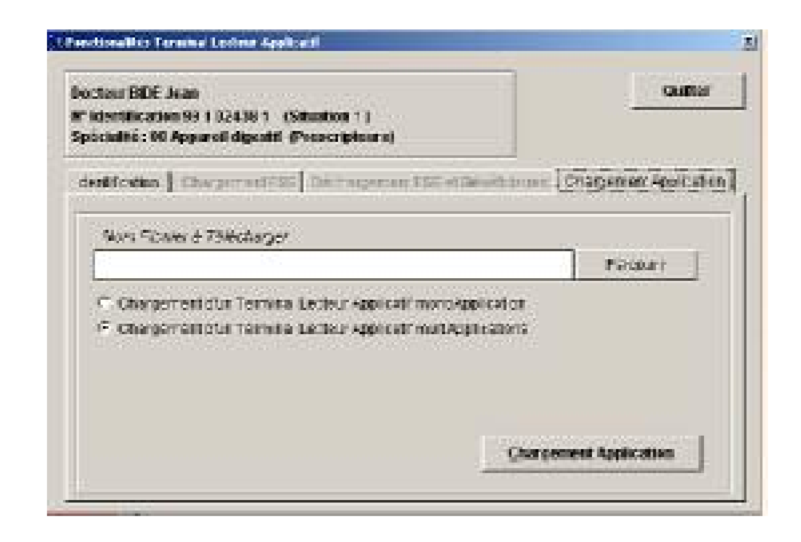


Le déchargement est terminé à l'apparition d'un message du type suivant :



Fonction « Chargement application »

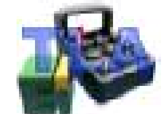
Cette fonction permet de mettre à jour le logiciel d'élaboration de FSE contenu dans le **T**erminal **L**ecteur **A**pplicatif.



Export des FSE TLA vers Arthur

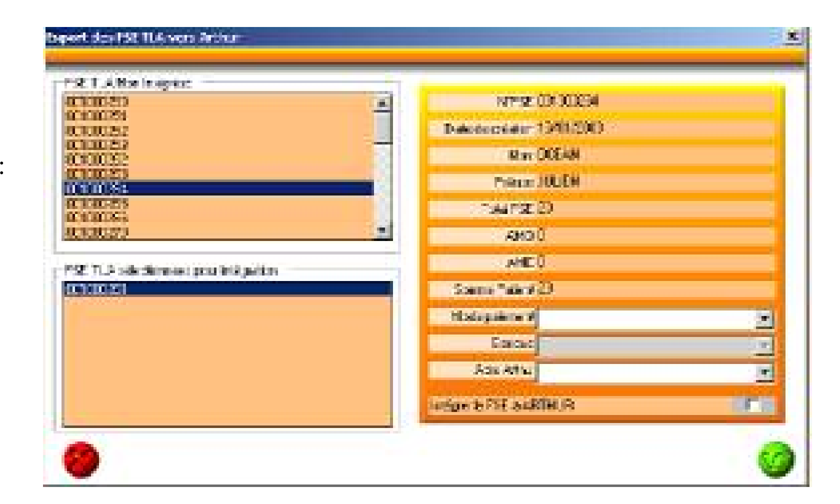
Si le lien vers la comptabilité Arthur a été coché dans les paramètres de SAMnet, il est possible de transférer les FSE déchargées du TLA.

Le transfert ne peut cependant pas être automatique, car le logiciel lecteur ne permet pas de saisir le mode de paiement. Il faut donc passer par une étape intermédiaire.

L'appel à l'export des FSE vers Arthur se fait via l'icône suivant : 

Cette fenêtre permet pour chaque FSE de saisir :

1. Le mode de paiement de la FSE
2. La banque associée (si nécessaire) au mode de paiement
3. Eventuellement la recette



De plus il est possible de saisir ces valeurs pour plusieurs FSE en même temps :

1- sélection des FSE
2- clic droit sur la sélection
3- Choix des modes de paiement, banques…

